

Itinéraires BIO

Ed. resp. : Dominique Jacques
Rue Nanon 98, 5000 Namur
Bimestriel mars - avril 2014
Dépôt : Turnhout
P201134

Dossier Spécial : **SOINS ALTERNATIFS**

Portrait
Techniques
Economie
Règlementation

Conseils techniques
Les avancées du bio
Règlementation en pratique
L'actu du bio

Evènements
Nouvelles des régions

Rendez-vous du Mois

Agenda
Formations

...

n°15

03-04/2014



Le magazine de tous les acteurs du bio !



VOTRE
PARTENAIRE
**POUR UN
AVENIR
DURABLE**



Vous êtes **agriculteur**?

HAINAUT DEVELOPPEMENT vous accompagne dans le développement de votre exploitation

- une intervention financière dans l'achat de matériel informatique;
- la lutte contre les maladies du bétail (BVD, paratuberculose,...);
- une aide au fonctionnement;
- la promotion et la valorisation des produits agroalimentaires (foires, concours, développement des circuits courts,...);
- le soutien au développement des initiatives de diversification (mise aux normes, biométhanisation, utilisation de productions agricoles à des fins non alimentaires,...);
- l'agriculture durable et ses innovations.

Une équipe dynamique prête à relever tous les défis pour le développement de votre exploitation.

N'hésitez pas à nous contacter!

www.hainaut-developpement.be

0800 15 500 (numéro gratuit)



TÜV NORD INTEGRA

**Certification en agriculture
et alimentation.**



RSPO
Roundtable on Sustainable Palm Oil



GLOBALG.A.P.
et beaucoup d'autres...

Statiestraat 164, 2600 Antwerpen
T + 32 3 287 37 60 - F + 32 3 287 37 61
www.tuv-nord-integra.com

TÜV NORD
INTEGRA

SOMMAIRE

4 Reflets

L'Apq-W va soutenir davantage l'agriculture biologique
Le bio : un secteur en plein déploiement en Wallonie

7 Dossier 'Soins alternatifs'

INTRO

PORTRAIT

Daniel Saelens

TECHNIQUES

Soins alternatifs aux ovins et caprins
Soins alternatifs aux porcins
Soins alternatifs aux bovins
Soins alternatifs aux volailles

ECONOMIE

Le coût des frais vétérinaires, quelle différence avec le conventionnel ?

RÈGLEMENTATION

Les soins aux animaux dans la réglementation

23 Conseils techniques

Conseils techniques de printemps

24 Les avancées du bio

28 Réglementation en pratique

30 L'actu du bio

EVÈNEMENTS

Retour des formations en élevage biologique
Journée d'étude sur l'élevage des volailles biologiques
Une délégation wallonne en Allemagne
Colloque Bio Unab

NOUVELLES DES RÉGIONS

Un restaurant Bio à la Ferme à l'Arbre
Ouverture du premier Bio-Planet wallon
Un maximum d'énergie avant le blocus

38 Réflexions (im)pertinentes du Mois

39 Rendez-vous du Mois

Agenda

Formations

Livres du mois

Petites annonces

Coin famille



Pour votre revue, voici vos contacts pour chaque association :

Biowallonie: Noémie Dekoninck : noemie.dekoninck@biowallonie.be

0479/937.034

CEB : Bernadette Thiran : Bernadette.thiran@cebio.be

081/390.699

Nature et Progrès : François de Gaultier :

encadrement@natpro.be - 081/323.056

UNAB : Sylvie La Spina : laspina.unab@gmail.com

0487/346.078

Bimestriel N°15 de Mars 2014.

Itinéraires Bio est une publication commune du Centre Pilote Bio asbl

(CPBio), Rue Nanon, 98 à 5000 Namur. Tél. : 081/390.699

Fax : 081/390.691 - Courriel : info@cebio.be - www.cebio.be

Cpte Banque : 001-5416812-20

Ont participé à ce numéro : Bénédicte Henrotte, Noémie Dekoninck, Frédérique Hellin, Sylvie La Spina, François Grogna, Muriel Huybrechts, François de Gaultier, Emilie Guillaume, Ariane Beaudelot, Carl Vandewynckel, Morgan Abras, Philippe Grogna, Dominique Jacques

Crédit photographique : Philippe Grogna, Emilie Guillaume, François de Gaultier, Stéphanie Chavagne, Sylvie La Spina, Luc Servais

Editeur Responsable : Dominique Jacques - jacques_fas@yahoo.fr
0477/722.475.

Directeur d'édition : Philippe Grogna - philippe.grogna@biowallonie.be

Conception graphique : Mission-Systole - info@mission-systole.be.

Administration et secrétariat : Bernadette Thiran - bernadette.thiran@cebio.be

Pour vos insertions ou actions publicitaires :

Denis Evrard - 0497/416.386 - denis.evrard@happymany.net

Ce bulletin est imprimé en 3000 ex. sur du papier Cyclus Print 80g.

100 % recyclé sur les presses de l'imprimerie Joh. Enschedé/
Van Muysewinkel à Bruxelles.

édito



Chères lectrices,
chers lecteurs,

Comme vous avez pu le lire dans les précédents numéros d'Itinéraires BIO, le secteur agricole vient de vivre une importante restructuration. Parmi ces changements une nouvelle cellule d'encadrement, Biowallonie, a été créée. Parmi ses missions, reprises dans le plan stratégique de la convention cadre, le suivi et la prise en charge du magazine du secteur bio : Itinéraires BIO.

En tant que président bénévole du CPBio/CEB et éditeur responsable du magazine durant ces 10 dernières années, je m'adresse à vous aujourd'hui pour une passation de flambeau. La revue, «bulletin de l'UNAB» à l'époque, a été initiée par les administrateurs de l'UNAB afin de mettre en place un support spécialisé pour le secteur bio. Son objectif initial, qui fut poursuivi plus tard lors de la création du CPBio/CEB, était d'unir les forces des associations partenaires - UNAB, BioForum Wallonie, Nature&Progrès et le CEB - et ainsi de créer une publication commune pour tous les agriculteurs bio.

Philippe Grogna, directeur de Biowallonie, et son équipe, ont depuis ces deux derniers numéros entièrement collaboré à la réalisation du support et en assureront le suivi par la suite. Leur objectif : vous apporter, via ce support, une quantité d'informations pratiques, techniques, ainsi qu'un agenda d'évènements en lien avec l'agriculture bio.

Je tiens, aujourd'hui, à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à l'élaboration d'une revue professionnelle et informative sur le secteur bio. En tant qu'éditeur responsable, je suis très heureux de transmettre la revue à Biowallonie et d'ainsi assurer pour vous, secteur bio, une communication bimensuelle, concrète et utile.

Dans cette quinzième édition, l'accent du dossier a été mis sur les soins alternatifs pour les différents types d'élevage. L'élevage bio c'est d'abord respecter le bien-être animal et par la même remettre en question des manières de soigner les bêtes qui sont devenues dans le secteur conventionnels trop systématiques.

Retrouvez donc par spéculation les soins alternatifs pour les maladies les plus communes de nos jours.

Dans ce même numéro, les comptes rendus d'évènements importants ayant eu lieu depuis janvier, entre autres, la journée volaille, le colloque UNAB et la délégation wallonne à Nüremberg.

Dès maintenant, pour tout contact ou demande, veuillez-vous adresser à Noémie Dekoninck de Biowallonie par email : noemie.dekoninck@biowallonie.be; par poste : Biowallonie Avenue Comte de Smet de Nayer, 10 - 5000 Namur.

Vous pouvez toujours me joindre via l'adresse suivante : jacques.unab@gmail.com de l'UNAB pour vous écouter et vous défendre.

Je vous souhaite bon vent et vous dis à bientôt.

Merci à vous toutes et tous.

Dominique Jacques





L'Apaq-W va soutenir davantage l'agriculture biologique

Stéphanie Chavagne

René Poismans
Directeur adjoint Apaq-W

Historiquement partenaire des campagnes de communication du secteur bio, l'Agence Wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (l'Apaq-W) devient à présent l'organisatrice principale des campagnes de promotion pour le secteur. Un soutien de taille qui permettra la création de beaux projets.

Suite à la signature du « Plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique en Wallonie à l'horizon 2020 » par le gouvernement wallon en juin 2013, l'Apaq-W devient un acteur incontournable pour la promotion et la vulgarisation du bio auprès du grand public.

Pour présenter les nouvelles missions de l'Apaq-W, le directeur général adjoint René Poismans s'est rendu le 29 janvier dernier au colloque bio de l'Unab. Dans son exposé, il a d'abord rappelé les trois grandes missions de l'agence wallonne qui sont de promouvoir l'image d'une agriculture dynamique et novatrice, de faire comprendre comment est produite notre alimentation, et de mettre en place des actions pour augmenter les achats de produits wallons.

Fort de ces trois piliers, il a ensuite présenté les nouvelles missions bio de l'Apaq-W. Tout d'abord, en concertation avec les acteurs du secteur, l'agence est chargée de développer une stratégie globale de promotion de la production bio wallonne. Dans un second temps, l'agence a pour mission d'exécuter ce plan stratégique. Il ne s'agit pas ici de tout reconstruire, l'Apaq-W travaillera en accord avec les précédentes actions développées, et main dans la main avec les professionnels de terrain. Le rôle de l'Apaq-W sera de regrouper les actions, d'assurer plus de cohérence dans les campagnes, et enfin d'amplifier les initiatives porteuses de succès.

Au programme :

- Sensibilisation et information : via la présence à des salons ou manifestations grand public, via l'élaboration de divers supports pédagogiques,...
- Organisation d'actions mobilisatrices telles que la Semaine Bio, des campagnes saisonnières,...
- Soutien actif aux acteurs circuit court ;
- Rencontres entre producteurs et consommateurs ;
- Actions d'animation et de promotion sur les lieux de vente (GMS, magasins spécialisés) ;

...

8 % des moyens de l'Apaq-W destinés au secteur bio

La récente réforme a prouvé la volonté du gouvernement wallon de placer l'agriculture biologique comme un modèle incontournable d'ici 2020. La quote-part budgétaire allouée à la promotion du secteur bio au sein de l'Apaq-W est l'un des signaux forts que le Ministre Carlo Di Antonio a voulu faire passer. Dès 2014, 8% des moyens de l'agence seront consacrés au secteur bio.

Face aux interrogations de la salle quant à la capacité de l'Apaq-W à communiquer sur l'agriculture biologique, la réponse de René Poismans a été claire : « nous avons une mission et nous la remplissons. La promotion du bio ne se fera pas en opposant le bio au conventionnel. Par contre, nous veillerons à souligner les éléments différenciateurs du bio pour permettre au consommateur de faire son choix en connaissance de cause. Par-dessus tout, notre rôle sera de promouvoir les produits bio, les producteurs bio et les lieux de vente bio. » Et de conclure : « notre travail se fera en concertation avec les acteurs de terrain. L'agriculteur bio sera invité à exprimer ses attentes et nous les mettrons en œuvre. »

Marc-André Henin –
Dominique Jacques
et Carlo Di Antonio



Le bio : un secteur en plein déploiement en Wallonie

Stéphanie Chavagne

Le 29 janvier dernier, Le Ministre de l'agriculture Carlo Di Antonio présentait à la presse le secteur bio en Wallonie et l'ensemble des mesures qui sont mises en place depuis deux ans afin de booster l'agriculture biologique.

Nombreux journalistes avaient fait le déplacement pour écouter Carlo Di Antonio faire état du secteur. Pour présenter la matière, le Ministre était accompagné du président de l'Unab, Dominique Jacques, et du président de la structure d'encadrement Biowallonie, Marc-André Henin.

Carlo Di Antonio a d'abord rappelé l'évolution fulgurante du secteur bio en Wallonie : « d'une trentaine de producteurs en 1990, nous en comptons maintenant plus de 1100. Les terres bio représentent 7, 8 % de la surface agricole utile. La demande de produits bio est en constante augmentation. » Si tous ces résultats sont enchanteurs, il n'en reste pas moins qu'il y a encore beaucoup de travail à réaliser.

« On constate aujourd'hui en Wallonie que la demande en produits agricoles sous certification biologique dépasse l'offre. » Pour Carlo Di Antonio, « cette demande non rencontrée constitue une véritable opportunité de développement économique pour les agriculteurs wallons ! » et de continuer : « c'est pourquoi, nous avons décidé d'investir massivement dans les structures d'encadrement bio. »

Dans la suite de sa conférence, Monsieur Di Antonio a présenté à la presse les différentes structures mises en place par le plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique en Wallonie adopté en 2013. Son exposé reprenait 5 points :

1. Biowallonie, la structure unique d'encadrement

Le Ministre a commencé par décrire la nouvelle structure d'encadrement Biowallonie. Il a insisté sur l'importance de cet organisme pour guider et soutenir les agriculteurs en conversion ou déjà installés en bio. Il a présenté Biowallonie comme la plateforme regroupant l'ensemble des parties prenantes de la filière.

Pour Carlo Di Antonio, il est essentiel que les producteurs orientent leur conversion vers les demandes des consommateurs. Une collaboration entre tous les acteurs concernés par la production, la transformation, la distribution et la commercialisation de produits biologiques est organisée afin de répondre à cet objectif.

2. Une politique orientée par les besoins des producteurs

Pour assurer une meilleure adéquation entre la politique agricole wallonne et les besoins des producteurs, le collège des producteurs a été constitué. Majoritairement composé d'agriculteurs regroupés par secteurs de production ou thématiques particulières, comme l'agriculture biologique, son rôle sera d'informer le Ministre des attentes et besoins des producteurs, en concertation avec des représentants des filières (transformateurs, distributeurs), des consommateurs et des syndicats.

3. Une meilleure formation

Des formations spécifiques en agriculture biologique, aujourd'hui inexistantes, seront désormais orga-



Carlo Di Antonio - Ministre de l'Agriculture



Philippe Grogna - Directeur de Biowallonie

nisées par Biowallonie dans les Hautes Ecoles ou autres structures de formations (Forem, Ifapme,...). Cet accès à la connaissance est pour le Ministre fondamental.

Des formations postsecondaires spécifiques à l'agriculture biologique seront également organisées. Elles porteront, par exemple, sur les pratiques de l'agriculture bio ou les moyens à mettre en œuvre pour se convertir.

4. Un million d'euros pour la recherche bio de terrain.

Le Ministre annonce que la recherche en agriculture bio est aujourd'hui considérée comme un thème prioritaire en matière scientifique. Un budget d'un million d'euros y sera consacré annuellement. Selon le cabinet, c'est la première fois qu'un tel montant est investi en faveur du bio en Wallonie. Ces financements se matérialisent notamment via la Cellule BIO-PRO, nouvelle cellule trans-

versale de recherche en agriculture biologique et autonomie protéique, créée au sein du CRA-W (Centre de Recherches agronomiques). Cette équipe vient de sélectionner une soixantaine de fermes wallonnes couvrant tous les grands types de production afin d'y mener de la recherche participative.

5. Promouvoir les produits bio wallons

Enfin le Ministre attire l'attention sur l'importance de la communication et la promotion des produits bio. Il a confié cette mission à l'Apag-W, l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité. (Voir article : L'Apag-W va soutenir davantage l'agriculture biologique page 4)

La présentation du Ministre s'est clôturée par un échange amical entre les journalistes et les orateurs du jour. L'Unab se réjouit de ce plan. Le syn-

dicat a travaillé énormément pour le développement du bio. Comme le constate Dominique Jacques, « au démarrage, les producteurs bio étaient montrés du doigt. Aujourd'hui, les voisins viennent nous voir et cherchent à s'informer sur nos modes de production. » Pour Marc-André Henin, « il est essentiel que les agriculteurs se mobilisent. Avec le collège des producteurs, le Ministre leur laisse davantage de place pour s'exprimer. Les producteurs doivent saisir cette chance pour donner leurs avis sur les projets à venir. » Et Carlo Di Antonio de rajouter : « il s'agit d'une structure participative, nous comptons sur le dynamisme du secteur pour s'investir dans les structures ».

Avec le plan stratégique, l'objectif du Ministre wallon de l'Agriculture est de doubler à l'horizon 2020 la surface agricole bio en Wallonie et d'atteindre près de 1.750 exploitants sous contrôle officiel bio.

Producteurs BIO: voulez-vous intégrer notre filière?

SOJA bio
ORGE bio
MAÏS bio
POIS bio
BLÉ bio
MINÉRAUX bio

Ardenne Bio

N'hésitez pas à nous contacter :

Porcs Qualité Ardenne SCRL
Tél.: 080/77 03 72 - Fax: 080/77 03 23
E-mail: info@pqa.be - www.pqa.be

APAG-W Certisys Be-I



BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain

DOSSIER DU MOIS

Soins alternatifs

François Grogna



INTRO

Avant d'aborder les questions de soins alternatifs, pensez aux règles de base qu'il est judicieux de maîtriser et qui, dans de nombreux cas, peuvent vous sauver la mise.

Qu'il s'agisse de pâturages ou de cultures, la rotation est indispensable en termes de conduite agronomique. Réaliser un pâturage rotatif et en alternance de générations ou d'espèces permet de contrôler davantage la contamination parasitaire et son impact sur les différents lots. Dans le cas des cultures, les bienfaits de la rotation sont nombreux. On peut relever : la rupture des cycles de maladies, la gestion de l'exploration racinaire, le maintien de la vie et de la fertilité du sol par l'association avec des légumineuses, etc.

Concernant la prairie, une période de repos est également un élément important. Elle agit comme un vide sanitaire. L'ébousage doit être effectué après chaque lot. Il permet d'une part de répartir de manière homogène les bouses et donc la matière fertilisante et d'autre part de mieux gérer le développement de parasites. Certains parasites sont sensibles aux UV, en remuant les bouses ceux-ci sont exposés et meurent. On limite aussi la pression parasitaire par un principe de dilution : plus la densité de parasites est faible, plus on diminue le risque de maladies pour le cheptel.

Je termine cette introduction par une observation plus particulière sur l'entretien des haies : la haie est un élément du paysage de nos campagnes qui peut se révéler un puissant allié

(ombrage, coupe-vent, vermifuge, etc.) comme un ennemi vicieux (multiplication de maladies parasitaires).

Entretenez-la, c'est une culture à part entière !

Retrouvez ci-après les conseils en soins alternatifs des spéculations suivantes :

- Soins alternatifs aux ovins et caprins
- Soins alternatifs aux porcins
- Soins alternatifs aux bovins
- Soins alternatifs aux volailles

DÉFINITIONS

Homéopathie

L'homéopathie repose sur 9 principes fondamentaux dont : la loi des semblables, la dose infinitésimale et le remède unique. Selon le principe de similitude, individu malade peut être traité au moyen d'une substance produisant chez un individu sain des symptômes semblables à ceux présentés par l'individu affecté. L'usage de la substance est ensuite adapté à l'individu malade grâce au principe d'individualisation, qui consiste à analyser l'intégralité des symptômes du malade et non uniquement ceux liés à la maladie. Les substances choisies selon cette méthode peuvent être administrées en dilutions parfois très importantes, mais dynamisées.

Ce dernier processus d'agitation de la solution, qui apparaît à chaque étape de dilution, permet de conserver dans une solution les vertus cura-

tives d'un composé tout en supprimant ses effets toxiques, malgré des teneurs infinitésimales.

L'isothérapie est très proche de l'homéopathie. La différence réside dans le fait qu'elle fait appel à la notion d'identité et non de similitude.

Phytothérapie et Aromathérapie

La phytothérapie est la médecine fondée sur les extraits de plantes (tout ou partie) et les principes actifs naturels. La phytothérapie est à la base médecine allopathique, en particulier dans la recherche les plantes fournissant les molécules qui constituent les médicaments. Dans la phytothérapie traditionnelle, on utilise des mélanges de plantes. Ces mélanges sont moins utilisés actuellement en recherche car on ne s'intéresse généralement qu'aux molécules seules et non aux effets synergiques.

L'aromathérapie repose sur les extraits aromatiques de plantes (huiles essentielles). Les propriétés des huiles sont multiples et diffèrent selon la plante utilisée: anti-inflammatoire (eucalyptus, romarin...), antibactérienne (thym, laurier...), antiparasitaire... A ne pas confondre avec les extraits de plantes (macération dans une solution hydroalcoolique, les huiles essentielles s'obtiennent par distillation).

Attention ! Ce sont des composés très concentrés et sont à utiliser avec beaucoup de précautions, surtout en cas d'ingestion.



Portrait d'un vétérinaire homéopathe

PORTRAIT

DANIEL SAELENS

Par François de Gaultier

Daniel, peux-tu nous décrire où en est l'homéopathie vétérinaire en Wallonie ?

Daniel Saelens : La pratique a toujours été très marginale, avec très peu d'acteurs. La majorité des vétérinaires homéopathes ne soignent que les petits animaux et les chevaux. Il faut savoir qu'actuellement, il n'y a toujours rien de prévu dans le cursus universitaire des vétérinaires. Un vétérinaire doit par conséquent se former après ses études soit à L'École Belge d'Homéopathie à Bruxelles, dont Daniel est le président, ndr, soit au Centre liégeois d'homéopathie à Esneux. En Wallonie il y a aujourd'hui au moins une dizaine de vétérinaires homéopathes qui pratiquent.

A quoi ressemble le parcours d'un vétérinaire homéopathe ?

DS : Sorti en 1988 de l'école vétérinaire de Curreghem, je me suis directement inscrit à l'école belge d'homéopathie, où j'ai suivi cinq années de cours du soir et en week-end. Les cours sont suivis en parallèle d'une profession. J'ai également effectué des stages, mais surtout avec des vétérinaires qui soignaient les petits animaux. J'ai donc dû me former par moi-même pour les grands animaux (ou animaux de ferme). J'ai démarré en association avec un autre vétérinaire, en classique, et c'est petit à petit que j'ai introduit les remèdes homéopathiques dans le traitement global. Je ne me suis que très rarement présenté aux éleveurs comme vétérinaire homéopathe. Il arrive que l'éleveur ne soit même pas conscient de l'utilisation de l'homéopathie...

Depuis quelques années, avec le développement de l'agriculture biologique, j'ai des demandes spécifiques venant d'éleveurs en bio. À côté de ma pratique de vétérinaire, je donne également des cours et des conférences dans lesquels je synthétise le fruit de mes pratiques. Je suis particulièrement impliqué dans l'École Belge d'Homéopathie.

De quelle manière y es-tu impliqué et comment se passe l'enseignement ?

DS : J'enseigne et je partage mon expérience, et j'en suis aussi le président. Il faut savoir que l'enseignement de l'homéopathie se fait toutes professions « médicales » confondues : médecins, vétérinaires, pharmaciens et sages femmes. Il y a un grand mélange des genres dans le milieu homéo, ce qui rend la chose très riche. C'est assez logique puisque l'homéopathie vétérinaire est issue d'un transfert de ce qui a été découvert sur l'homme, il n'y a pas de différences dans l'approche et dans les principes.

Quelles sont les spécificités des soins prodigués par un vétérinaire homéopathe ?

DS : En homéo véto on s'intéresse fort à la gestion globale qui entoure l'animal : environnement, ambiance, troupeau entier, éleveur. Pour le traitement des parasites ou de la galle par exemple, c'est dans la gestion de l'élevage et du troupeau que le vétérinaire va agir. Il s'intéressera particulièrement au cadre dans lequel vit l'animal. Et puis de toute manière il n'y a pas de traitement homéopathique pour ces problèmes de parasites. Comme le disait le Dr Han-neman, fondateur de l'homéopathie, le rôle du médecin est de soigner les

malades mais aussi de donner les conseils pour éviter la maladie. C'est ce que j'applique lors de ces visites. L'homéopathe est un hygiéniste de nature, qui cherchera à améliorer l'état général, pour après se pencher sur les pathologies spécifiques. De plus, l'homéopathie n'a pas pour but de soigner le mal mais bien de provoquer un sursaut de l'immunité de l'animal, immunité qui se chargera de combattre la maladie. Pour moi il y a trois piliers dans la prévention : l'alimentation, l'environnement au sens large (étable et prairie) et la génétique ; on doit donc agir sur ces 3 piliers à la fois.

Quels sont les intérêts de l'homéopathie vétérinaire pour un éleveur bio ?

DS : C'est une thérapeutique non toxique supplémentaire disponible pour l'éleveur bio, parfaitement autorisée par le règlement européen qui plus est. Un avantage important pour l'éleveur est qu'avec les traitements homéopathiques il n'y a pas de délai d'attente avant la commercialisation des produits, donc pas de pertes d'œufs ou de lait par exemple. Ce sont des traitements non invasifs et en plus pas très chers. L'homéopathie c'est très bien, mais au fond, c'est sur un élevage respectueux de la biologie qu'il faut travailler, vers quoi il faut aller. Travailler sur les trois piliers environnement, alimentation et génétique. On cherche à avoir une santé qui s'améliore d'année en année. C'est ça la véritable prophylaxie.

NB : Une liste des vétérinaires et pharmacies homéopathes en Région wallonne est disponible sur demande chez **Nature & Progrès asbl** : emilie.guillaume@natpro.be ou 081/32 30 66

Soins alternatifs aux ovins et caprins

Sylvie La Spina

TECHNIQUES

Le but de cette fiche technique est de vous présenter différentes méthodes alternatives pour les soins aux élevages ovins et caprins. Après un rappel des bases de la prévention, nous envisagerons en détails le cas de la maladie la plus commune des chèvres et moutons : les strongles gastro-intestinaux.

La prévention, base de l'élevage biologique

«Mieux vaut prévenir que guérir» : qui ne connaît pas ce célèbre proverbe ? En agriculture biologique, ce principe s'applique tant pour les cultures que pour l'élevage. La prévention des maladies repose sur plusieurs piliers, le principal étant l'alimentation.

Les déséquilibres alimentaires sont la principale source de maladies. Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe du GIE Zone Verte, estime que 50 à 60 % des problèmes sanitaires en élevage sont dus à une alimentation inadaptée. Rappelons dès lors les principales règles concernant l'alimentation des ovins et caprins : (1) distribuer l'aliment en deux repas, un le matin, et un le soir, (2) distribuer en premier le fourrage grossier afin de faire fonctionner le rumen et stabiliser son acidité, distribuer les concentrés une demi-heure après les fourrages,

(3) veiller à ce que les animaux aient accès à des minéraux de qualité (au besoin, faire des analyses de poils pour détecter les carences) et éviter de distribuer les minéraux dans le fourrage, ce qui oblige les animaux à les consommer alors qu'ils devraient en avoir le choix, (4) compléter avec du fourrage lors de la mise à l'herbe pour éviter les chocs alimentaires et (5) offrir de l'eau de qualité à volonté.

Enfin, veillez à la qualité du bâtiment (minimisation des courants d'air), à la gestion du pâturage (risques de contamination parasitaire) et à la génétique de vos bêtes (rusticité, résistance aux maladies). Sachez que le microbe n'est réellement en cause que dans moins de 10 % des cas de maladies, d'où l'expression «*le microbe n'est rien, le terrain est tout*».

Strongles gastro-intestinaux

Les strongles gastro-intestinaux sont parmi les principales causes de désordres sanitaires dans les élevages de chèvres et de moutons. Ils sont provoqués par des vers ronds présents dans la caillette et/ou dans les intestins. Les principaux symptômes sont les suivants : anémie (ce sont des vers suceurs de sang), pelage hérissé, perte d'appétit, perte de croissance, diarrhée, déshydratation, complications digestives, morbidité. La période à risque s'étend de juin à novembre.

Paroles d'éleveurs

Bernard et Margot Moreau à la Chèvrerie du Moulin du Wez



C'est à Mierchamps, non loin de La Roche en Ardenne, que Bernard et sa fille Margot élèvent une quarantaine de chèvres laitières et une vingtaine de chevrettes. La totalité du lait est transformée en fromages tandis que le maraîchage complète les activités de la ferme. La particularité principale de la ferme est qu'elle ne dispose que de quelques hectares à proximité directe. Les chèvres y pâturent en tout début de saison et à l'automne, et passent la plus grande partie de la bonne saison en pacage sur divers terrains non agricoles. Ce mode de gestion du troupeau était la seule issue possible à moins de garder les chèvres à l'étable en hors-sol, ce que Bernard et Margot se refusent. Si ce mode de pâturage proche du pastoralisme pose plusieurs inconvénients pratiques, il offre également

des avantages : un contact moindre des chèvres avec les parasites et une meilleure adéquation avec l'alimentation naturelle des chèvres. Elles disposent en effet de toutes sortes de végétaux aux propriétés médicinales et nutritives variées permettant de répondre à leurs besoins. Le plus important selon Bernard est de travailler en préventif en respectant les besoins et rythmes des animaux, en les gardant dans leur intégralité sans essayer de forcer la nature, et en maintenant une relation harmonieuse entre homme et animal.

André et Sylvain Culot à la Bergerie de l'Isabelle



La Bergerie de l'Isabelle compte environ deux cents brebis laitières de race Lacaune, élevées sur une trentaine d'hectares à Rendeux. Pour André et Sylvain Culot, une bonne prévention des parasites passe par un pâturage tournant relativement rapide : les brebis restent de trois à cinq jours sur chaque parcelle et n'y reviennent qu'au bout de quarante jours minimum. L'élevage laitier (avec transformation de l'intégralité du lait en fromages et yaourts) permet une surveillance accrue du troupeau notamment pendant le passage à la traite. André et Sylvain suivent également l'état sanitaire de leur troupeau en réalisant des coprologies. Ils partagent la vision de Joseph Dabeux selon laquelle la présence du parasite dans l'élevage est normale et utile pour assurer l'immunité des bêtes. Ils n'interviennent que quand le taux d'infestation est trop élevé, et de manière ciblée sur les sujets les plus faibles.

Si, à la Bergerie de l'Isabelle, les maladies du troupeau semblent relativement bien contrôlées, ce n'est pas le cas partout en Wallonie. Un éleveur contacté souligne l'importance d'approfondir les recherches sur la gestion du parasitisme en élevage ovin. Peut-

être un sujet à développer avec la Cellule transversale BIO-PRO ?

Strongles gastro-intestinaux : moyens préventifs

GESTION DU PÂTURAGE

- Organiser le pâturage par groupes d'âges. Les jeunes devraient idéalement pâturer des prairies peu infestées pendant deux semaines maximum pour développer leur immunité. Les adultes sont considérés comme des nettoyeurs.
- Éviter le surpâturage et le pâturage trop ras. En effet, les larves infestantes se trouvent à 6 ou 7 cm de hauteur sur l'herbe.
- Pâturage alterné : changer de prairie tous les 10 jours (temps nécessaire pour que les oeufs présents dans les crottes évoluent en larves infestantes) et attendre idéalement 60 jours pour remettre les animaux sur une pâture. Cette méthode contraignante permet également de diminuer la sélection des espèces broutées et donc les refus de pâture.
- Pâturage multi-espèces : il est intéressant de faire pâturer, simultanément ou en alternance, ovins-caprins avec les bovins (ou équins). En effet, les parasites des bovins ne sont pas identiques à ceux qui contaminent les moutons et chèvres. Le broutage par les bovins permet d'éliminer les larves de parasites des ovins et caprins, et inversement.
- Limiter le pâturage pendant les périodes à risques (temps chaud couvert et humide).
- Alternier fauche - pâture ou destiner les prairies fortement infestées temporairement à la fauche. Le parasite survit environ 2-4 semaines dans l'ensilage ou 6 mois dans le foin. Réserver les pâtures très humides et ombragées à la fauche.
- En dernier recours, pour les parcelles fortement contaminées, le labour et ressemis de prairie peut être une solution.
- Affourager des plantes particulièrement riches en tannins condensés ou médicinales aux propriétés vermifuges (lotier corniculé, sainfoin, chicorée, etc.). Attention néanmoins à ne pas intoxiquer l'animal à trop fortes doses.

DÉPISTAGE & QUARANTAINE

- La coprologie permet d'évaluer l'état de contamination des animaux. Le résultat d'une coprologie est souvent donné par le laboratoire d'analyses par un nombre de croix d'autant plus élevé que le nombre



d'oeufs dénombrés dans l'échantillon est important. Les seuils de ces différentes catégories ne sont souvent pas donnés. Il peut être intéressant de demander un comptage d'oeufs par gramme de crottes et de fixer soi-même un seuil d'intervention (selon Joseph Dabeux, généralement 400 oeufs/gramme).

- Ne pas hésiter à mettre en quarantaine les animaux malades afin d'éviter la contamination de tout le troupeau.
- Faire une analyse de tout individu entrant dans l'élevage avant la mise en contact avec le troupeau.

AUTRES PRÉCAUTIONS

- Compostage des fumiers : 75 % des oeufs sont éliminés grâce à une température de compostage de 65°C.
- L'exposition des oeufs ou larves des parasites aux rayons du soleil entraîne souvent leur mortalité. Le hersage par temps sec est donc le bienvenu.
- Lutter contre l'humidité des pâtures en effectuant un drainage si nécessaire.
- La lutte biologique contre les strongles gastro-intestinaux pourrait être possible en utilisant le champignon nématophage, *Duddingtonia flagrans*. Des recherches scientifiques sont encore en cours pour déterminer si la méthode est applicable en ferme, et les modalités de traitement.

Moyens curatifs

Des traitements existent en phytothérapie, en aromathérapie et en homéopathie. Néanmoins, l'effet sur le taux de parasitisme n'est pas évident à mettre en évidence lors des recherches scientifiques menées sur ce sujet. Les éleveurs doivent encore tester les différentes « recettes » dans leur ferme et en tirer leurs conclusions.

Plusieurs espèces végétales sont connues pour leurs propriétés anthelminthiques, comme l'ail, la fougère,



l'armoise, les courges, le lupin, le chénopode, la moutarde, etc. Au Québec, par exemple, il était coutume de donner des «sapinages» (branches de pins, épinettes ou sapins) pour vermifuger les moutons. Au niveau de l'homéopathie, deux produits sont utilisés : *Cina* (extrait d'*Artemisia cina*, armoise de Chine) et *Teucrium* (extrait

de *Teucrium marum*, germandrée maritime). Le sulfate de cuivre, autorisé en agriculture biologique, serait également un vermifuge intéressant.

Adressez-vous toujours à un vétérinaire pour être sûr du traitement à réaliser et de ses modalités. En cas de vermifugation, suivre les instruc-

tions du vétérinaire et respecter les contraintes du cahier des charges bio (voir article sur la réglementation page 21).

Si vous souhaitez vous documenter sur d'autres maladies touchant les chèvres et les moutons, nous vous conseillons les références suivantes :

ITAB-Agridea-FiBL (2010) **Fiche technique «Chèvres laitières bio - Un guide pratique pour l'éleveur»**. 32pp. <http://www.itab.asso.fr/downloads/cahiers-elevage/chevres.pdf>

Chambre d'Agriculture du Var - **Ovin lait Bio**. 5pp. http://www.ca83.fr/fileadmin/documents_ca83/Espace_agriculteurs/3_Optimiser_mes productions/4Elevage/OvinLaitBio.pdf

HOSTE H., CABARET J., GROSMOND G. et GUITARD J.-P (2009) **Alternatives aux traitements anthelminthiques en élevage biologique des ruminants**. INRA Productions Animales, Numéro spécial Elevage Bio. Vol 22 (3) p. 246-254.

N'hésitez pas à consulter vos vétérinaires et conseillers techniques.



Betimax RDS
(Ras-Du-Sol)

Galvanisation complète
Suspension du timon
Sol anti-dérapant
Ouverture sur toute la largeur

JOSKIN
Tel: 04 377 35 45 – www.joskin.com



Soins alternatifs aux porcins

Émilie Guillaume



TECHNIQUES

Tous les producteurs interrogés dans le cadre de cet article reconnaissent qu'il faut aiguïser son sens de l'observation pour maintenir la santé du cheptel. Il y a une foule de petits détails qu'il faut voir à temps afin d'être en mesure d'apporter les corrections nécessaires. L'observation, c'est la base de la prévention !

Le succès d'une production repose sur les interrelations entre de nombreux facteurs : génétique, logement, santé, alimentation, etc., et en bio on s'intéressera particulièrement aux éléments suivants :

- La maîtrise de la mortalité des porcelets, gage de rentabilité ;
- L'équilibre nutritionnel : le porc est un animal monogastrique omnivore, il est important de lui donner une alimentation diversifiée ;
- Le lien au sol ;
- La valorisation commerciale de son produit.

1) Gestion générale du parasitisme

Le parasitisme est géré en majorité par la rotation des parcelles et une alimentation adéquate mais également par le maintien des points d'alimentation en eau propre, ou encore par le co-pâturage entre porcs et ruminants (les parasites sont spécifiques des ruminants ou des monogastriques). Il est également recommandé de don-

ner aux porcs quelques aliments qui luttent contre la pression parasitaire en fin d'été tels que les légumes, les graines de courge et l'ail. Pour l'ail, on peut donner la plante entière ou des gousses, ou encore l'administrer sous forme de teinture-mère à raison de 30 gouttes 2 fois/jour/kg de poids vif.

Quand on est contraint de se tourner vers le curatif, un remède à base de plantes se trouve sur le marché. Ce vermifuge est un mélange d'extraits d'ail, de thym, de fougère, de courge, de tanaïs et de fenugrec.

2) Problèmes prédominants

2.1/ Problèmes prédominants des truies gestantes et allaitantes.

- Trouble violent du comportement. Les agressions entre truies et la compétition pour la zone de couchage peuvent être à l'origine de lésions de la peau et parfois de la vulve. Pour réduire ce problème simplement, il est impératif de prévoir un cabanon par truie et des points d'alimentation « en dur » permettant d'éviter le gaspillage.

- Problème de santé associé à la reproduction et à la mise bas. Le syndrome MMA (Métrite-Mammite-Agalactie) est dû à une constipation aiguë chez la truie gestante qui, à terme, cause la transmission de toxines dans le sang. On peut di-

minuer les risques de MMA de deux façons couplées :

- En donnant un laxatif entre le 110^{ème} jour et la mise bas à raison de 1 à 2 c à café /jour (sulfate ou chlorure de magnésium).
- En diminuant de moitié la ration alimentaire de la truie au 110^{ème} jour de gestation, puis en augmentant quotidiennement de 500 gr la ration dès le 1^{er} jour après la mise bas.

- Parasites externes : gale et poux (surtout pour les truies en plein air). Pulvériser sur le dos de l'animal un mélange d'huile essentielle de géranium (ou Citronnelle de Java) et d'huile végétale.

- Troubles locomoteurs. Truie avec les pattes arrière resserrées après le sevrage ou avec une colonne vertébrale en « chapeau de gendarme », problème de rhumatisme ou d'arthrose : administrer du Lithothamne, algue calcaire très riche en substances minérales marines et en cal-



cium (1cs/jour). Autre : chez un animal qui court les deux pieds arrière joints, compléter sa ration en oligo-éléments et avec de la consoude en cure (riche en sélénium).

2.2/ Problèmes prédominants des porcelets (sous la mère et après le sevrage).

- Ecrasement. La mortalité des porcelets en élevage biologique peut être relativement élevée. La mort survient surtout à la mise bas et dans les trois jours qui suivent (75% des morts), principalement par écrasement sous la mère. Une forte proximité des porcelets avec leur mère (dans un environnement froid par exemple), l'absence de systèmes protégeant les porcelets de l'écrasement ou limitant les mouvements et changements de position de la truie sont des facteurs qui favorisent l'écrasement en plus de ceux ci-dessous :

- Faim et soif de la truie : les fourrages diminuent la sensation de faim de l'animal et développent donc le calme, ce qui permet de diminuer chez la truie l'écrasement de porcelets. Le pâturage avant la mise bas aide la truie à reprendre de l'état et favorisera également son calme.
- Faim et soif du porcelet : la production de lait commence à diminuer vers 3-4 semaines. L'accès des porcelets à un aliment adapté à leurs besoins nutritionnels et capacités digestives à partir de ces 3-4 semaines est donc particulièrement important.
- Stress lié au froid : à la naissance, les réserves corporelles des porcelets, leurs sources d'énergie pour la thermorégulation et leur graisse sous-cutanée isolante du froid sont faibles. Le risque qu'un porcelet meure de froid en hiver est relativement élevé. Il est recommandé de

prévoir un chauffage d'appoint et une bonne isolation du bâtiment.

- Diarrhée du porcelet (problème important !). Lors d'une diarrhée « blanche » due à une modification du lait de la mère ou à un excès de potasse : remède homéopathique *Kallium carbonicum* 5CH.

Le sevrage constitue pour le porcelet une période critique liée à des bouleversements : l'aliment change tant par sa forme (liquide ou solide) que par sa composition (à base de lait ou de céréales), le porcelet est séparé de sa mère, souvent mélangé avec des animaux qu'il ne connaît pas et transféré dans un nouvel espace.

Tous ces changements s'accompagnent de modifications de l'environnement microbien et climatique et peuvent avoir des répercussions sur le bien-être et la santé des porcelets. Tout ceci est générateur de stress et favorise les agressions entre les animaux jusqu'à ce qu'une hiérarchie sociale stable s'établisse.

En parallèle au sevrage, du fourrage peut être donné aux porcelets afin que leur flore cellulolytique se développe. De plus, il est déconseillé de donner du petit lait aux porcelets (produit trop acide pour eux).

L'ortie est riche en matière protéique (25 à 30 % de MAT) et en divers oligo-éléments. Ses propriétés sont : tonique, anti-anémique, drainage hépatique, stimulante des sécrétions digestives, activité anti-inflammatoire, etc.

Donner des orties en soupe a des effets spectaculaires sur le porcelet lorsque, par exemple, apparaissent les diarrhées post sevrage 3 à 10 jours après le sevrage.

2.3/ Problèmes prédominants des porcs charcutiers (Rem : la fréquence de ces problèmes est encore très mal connue).

De façon générale, les traitements homéopathiques similaires à ceux donnés aux humains fonctionnent très bien chez le porc et donnent de bons résultats (Exemple pour la grippe : traitement homéopathique *Phosphorus* 1000 K).

Les diarrhées semblent être le principal problème rencontré. Deux compléments peuvent être donnés afin de rééquilibrer la flore intestinale :

- Des acides organiques tels que l'ensilage de maïs bio.
- Un mélange à base d'eau et de vinaigre d'agrumes.

Les morsures de queues et le cannibalisme sont a priori peu fréquents car ils se développent rarement quand les animaux disposent de litière comme c'est le cas en AB. Néanmoins, un comportement de cannibalisme est signe, outre celui du stress, de celui d'un manque de Fer. Il est recommandé de placer des chaînes en fer pour les porcs élevés en bâtiment afin qu'ils puissent les lécher. Pour les porcs plein air, ces troubles du comportement ne sont pas conséquents car le fer est contenu dans l'herbe et la terre. Attention également à ce que lorsque le sevrage des porcelets est précoce (3 semaines), ceux-ci ont un risque plus élevé d'anémie, en raison du stress causé. Notons que l'on peut donner deux granulés d'*Arnica montana* lorsque le porc est stressé.

Articles de référence :

- **Prévention de la santé des porcs en élevages biologiques**, CORE Organic, 14 décembre 2010.
- **L'élevage de porcs en agriculture biologique**, AGROBIO 47, décembre 2012.





Soins alternatifs aux bovins

Carl Vandewynckel et François Grogna

TECHNIQUES

Dans cet article, nous aborderons les principes de la bonne conduite sanitaire chez les bovins. Nous nous attarderons sur certains stades clés du développement de l'animal.

Le tarissement

La méthode de tarissement est très importante pour la santé mammaire de la vache. Pour les vaches laitières, contrairement à une idée reçue très répandue, supprimer des traites de temps en temps n'est pas une bonne méthode. En effet, cela engendre souvent des risques de mammites. Pour déclencher le tarissement, il faut apporter de la paille sans eau pendant 24 h à 48 h suivant les cas. Pour les vaches allaitantes, il existe des flacons homéopathiques à mettre dans la bouche, qui activent le tarissement.

Voici quelques conseils à suivre en cas de présence de cellules dans le lait avant la période de tarissement. Pour les vaches laitières qui ont peu de cellules, un tube à base de plantes ainsi qu'un bouchon homéopathique et un film de trempage extérieur suffiront. Pour les autres, il existe deux alternatives. Soit réformer la bête, soit utiliser des antibiotiques en tubes. Pendant la période où elle est tarie, mettre la vache à l'écart du troupeau est une méthode qui a fait ses preuves. Une fois la bête tarie, privilégiez une ration à base de bon foin et/ou de

céréales immatures. Une inspection journalière des pis est indispensable pour limiter les risques de maladies après tarissement.

Six à huit semaines sont des périodes idéales de repos pour le pis. Suite à cela, une inspection de la mamelle est souhaitée pour bien commencer la nouvelle lactation.

Le vêlage

Le vêlage est une période cruciale pour réussir l'élevage du veau et la production de la mère. Voici un résumé des principaux problèmes rencontrés et une piste de solution à mettre en place pour réussir cette période. Avant le vêlage, il est conseillé d'augmenter la ration progressivement pour que la ration au moment du vêlage soit la ration de production. Une analyse des poils durant le tarissement permet d'identifier d'éventuels manques en oligo-éléments et donc de les corriger.

Au moment du vêlage, il faut éviter que la vache n'ait trop d'embonpoint. Sinon, elle risque de faire une fièvre de lait accompagnée d'une rétention de l'arrière-faix. De plus, la mise à l'écart du troupeau peut engendrer un certain stress pour l'animal. Notez que ce stress sera limité si la vache peut rester en contact visuel et olfactif avec le reste du troupeau. La litière du box de vêlage doit être abondante, confortable et sèche. Si vous intervenez lors du vêlage, veillez à le faire en suivant les règles d'hygiène requises.

Post vêlage

La première chose à réaliser à la suite du vêlage est de désinfecter le nombril du veau. A cette fin, vous pouvez par exemple utiliser de la teinture d'iode. Ce geste simple permet déjà d'éviter certains problèmes. La rétention d'arrière-faix pose parfois des problèmes dans les élevages. Les conséquences à terme sont entre autres l'augmentation du risque de métrite et donc d'infécondité, la diminution de l'appétit et par conséquent de production, ainsi que l'augmentation de l'intervalle de temps entre les vêlages. Faire boire une poignée de chlorure de magnésium dilué dans de l'eau tiède permet de faciliter la libération de l'arrière-faix. En effet, lors du vêlage, il est fréquent que des carences en magnésium surviennent, ce qui empêche la libération de l'arrière-faix.

Le veau

La diarrhée est la première cause de mortalité des veaux. Les diarrhées sont parfois infectieuses mais, le plus souvent, sont d'origine alimentaire. Voici quelques principes simples qui limitent le risque de diarrhées :

- une bonne hygiène au vêlage
- la désinfection du nombril à la naissance avec de la teinture d'iode. Cela permet également d'éviter des septicémies.
- une prise de colostrum de qualité. Il est conseillé de faire boire au veau 3 litres en 2 fois dans les 12 premières heures de sa vie. Une cuillère à soupe de chlorure de magnésium

et du gabolysat peuvent y être ajoutés pour une meilleure immunité du veau.

- un box sain. Le paillage doit être suffisant et les urines ne doivent pas stagner dans le box.
- une température et une aération constantes, sans courants d'air. Si la température est trop basse en hiver, le veau digère mal.
- un isolement des nouveaux nés par rapport aux veaux plus âgés car les premiers sont plus fragiles.
- un emplacement individuel pour le veau durant au moins 15 jours afin de repérer au plus tôt tout signe de diarrhée. Le regroupement trop rapide contrarie le dépistage précoce et précis du veau malade.
- un étalement des naissances ou des naissances en prairie permettant ainsi d'éviter une surpopulation de veaux dans l'étable.

Si la maladie survient quand même, voici quelques recommandation à suivre :

- Repérer les malades le plus tôt possible et les isoler, les réchauffer, les réhydrater.
- Observer les symptômes (t°, déshydratation, abattement, appétit, dilatation de l'abdomen)
- Traiter la maladie sans chercher à stopper systématiquement la diarrhée tout en réhydratant régulièrement le veau. Si celui-ci ne veut pas boire, une perfusion posée par le vétérinaire sera nécessaire.
- Ne pas stopper le lait plus de 12 heures mais fractionner les repas de 0,5 à 1 litre à la fois et alterner avec les réhydratants. Grâce à cela, le veau maigrit moins et cela lui apporte des nutriments pour faciliter la guérison .
- Réparer la muqueuse intestinale en administrant des pansements intestinaux à base d'argile (kaolin, montmorillonite, bentonite). Ils tapissent la muqueuse intestinale et empêchent les virus de s'y incruster. On peut aussi utiliser les préparations maison telles que : l'eau de riz, le thé de foin, les tisanes d'orge, d'écorces de chêne, le jus de carottes ou de bananes pour régénérer la flore intestinale.

En cas de mortalité à répétition, il vaut mieux réaliser des analyses pour adapter le traitement et la prévention, surtout si une origine virale est détectée.



L'élevage des jeunes bovins et le parasitisme

Malgré tous les a priori, le parasite doit être présent dans l'appareil digestif du ruminant pour des raisons d'immunité. Pour que l'animal s'immunise correctement, il doit donc être en contact avec les strongles gastro-intestinaux et pulmonaires. Il ne faut donc pas éliminer tous les parasites mais les gérer correctement.

Il y a deux périodes critiques pour la gestion du parasite : de fin juin à début juillet et de fin août à début octobre. Il ne faut pas systématiquement traiter pour les vers, une bonne gestion du pâturage et un complément minéral spécifique avant la sortie en pâture doivent aider à contrôler le parasitisme.

Les entérotoxémies

Les entérotoxémies sont des maladies mal connues mais qui peuvent causer la mort de jeunes bovins. Les entérotoxémies se définissent comme des infections dont le point de départ est l'intestin. Elles sont causées par la prolifération anormale de bactéries dans l'intestin. Les facteurs alimentaires sont souvent cités comme causes principales de la maladie, par exemple :

- les erreurs de rationnement : une ration à faible teneur cellulosique favorisant ou prédisposant à une acidose lactique du rumen.
- les absences de transition lors du changement de régime alimentaire.
- les variations de consommation en termes de quantités.

D'autres facteurs non-alimentaires interviennent également : la présence d'espèces bactériennes (par exemple Clostridium) et de toxines.

La prévention de cette maladie a pour objectif de limiter les risques conduisant à un déséquilibre de la flore intestinale. Pour cela, il faut surtout

éviter les suralimentations et les déséquilibres de la ration. Assurer une bonne vermifugation évite également des problèmes aux intestins. Enfin, il est conseillé d'éviter les traitements antibiotiques inappropriés qui détruisent la flore intestinale. La meilleure des préventions est donc une alimentation équilibrée et riche en fibres. Néanmoins, une autre méthode est la vaccination.

En conclusion, il est évident que la prévention, qu'elle se fasse au niveau de l'alimentation ou de la gestion des pâturages, est la clé de votre réussite !



**moulins - moulins
DEDOBBELEER**

**le numéro 1 en
alimentation animale
biologique**

Pour tous les animaux (bovins, porcs, volailles, ovins, caprins, équidés,...)

Calcul de rations

Condiments minéraux

Aliments complets ou mélange de matières premières

Achat de céréales panifiables, fourragères et en reconversion

Conseils de diversifications

Moulins Dedobbeleer
Graankaai - 1500 Halle
Tel : 02/356.50.12.
Fax : 02/356.93.55.
info@dedobbeleermills.be





BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain



Soins alternatifs aux volailles

Frédérique Hellin

TECHNIQUES

Cette fiche a pour but de revoir les principes de base de la gestion sanitaire et de mettre en avant quelques maladies et parasites courants chez les volailles (pondeuses et viandeuses) et leurs remèdes alternatifs. Une attention particulière sera donnée aux traitements préventifs et à la prophylaxie.

En effet, on ne se contente pas de soigner le sujet malade mais bien de rechercher et de mettre fin aux causes favorisant les problèmes sanitaires. La prévention est la règle d'or des élevages bio car seul un plan de prophylaxie préventif permet de maintenir un environnement favorable à la bonne santé des volailles.

1) Gestion sanitaire : les bases de la prévention

La bonne tenue d'un élevage de volaille bio passe par une bonne gestion sanitaire, les règles qui suivent font partie règles de bases d'un élevage mais sont pourtant essentielles.

a- Contrôler l'eau et l'alimentation

L'eau est un facteur essentiel dans l'élevage des volailles, elles consomment 10% de leur poids vif en eau par jour et c'est la voie d'administration de nombreux remèdes. C'est pourquoi on recommande de faire analyser la qualité bactériologique de l'eau au moins 1 fois par an. Il est maintenant connu et reconnu que l'acidification de l'eau de boisson a souvent un effet positif et préventif vis-à-vis des pathologies digestives des volailles, le vinaigre de cidre, le chlore alimentaire, une solution à base d'acides organiques peuvent convenir. Ne pas oublier non plus de nettoyer régulièrement les abreuvoirs.

Comme pour tous les animaux, l'équilibre de la ration en macro et micronutriment est essentiel pour une bonne santé. Il faut s'assurer de la qualité microbiologique de l'aliment surtout lorsqu'ils sont produits en ferme.

b- Conduite du bâtiment et du parcours extérieur

Si vous avez encore le choix, le bâtiment doit être correctement orienté et isolé le plus possible des vents. On préférera un bâtiment isolé du bruit et éloigné de ligne à haute tension. Tous ces facteurs ayant un impact sur

le stress des animaux et donc sur leur propension à développer des maladies.

Les bâtiments doivent être propres, il doit y avoir assez de place, il faut éviter la concurrence entre les animaux, ce y compris au niveau des abreuvoirs. L'ambiance doit être saine, aérée et le sol doit être correctement paillé. Le choix et la qualité de la litière seront aussi déterminants, la vétérinaire Christine Filliat recommande un mélange copeaux/paille (50/50). Celui-ci favorisera le confort et la bonne locomotion des volailles et limitera le développement d'ammoniac et donc les maladies associées.

La qualité du parcours extérieur est tout aussi importante. Par qualité, on entend, son enherbement et son boisement qui va procurer de l'ombrage aux volailles. Si celui-ci est bien aménagé, on pourra lui attribuer des vertus de diversification alimentaire (vers de terres et insectes apportant des acides aminés essentiels et vitamines). Ne pas oublier d'effectuer des rotations de parcours et ce afin de limiter la charge en parasites et micro-organismes.

Pour finir, la notion de **sas sanitaire** est également intéressante, il s'agit d'une zone tampon pour séparer les zones d'élevage de l'entrée, c'est un endroit où on pourra se

changer et mettre sa tenue interne à l'élevage. Ceci est tout aussi efficace qu'un pédiluve qu'il faut changer tous les jours.

c- Diminuer la pression micro-bienne

En plus du vide sanitaire (période où les bâtiments et les parcours sont vides, qui assure l'équivalent d'une désinfection), il est recommandé de décaper soigneusement les bâtiments et le matériel (voir liste des produits autorisés dans le règlement).

d- Eviter les changements brutaux

Tout changement sera vécu par les volailles comme une source de stress, celui-ci sera aura un impact négatif sur les volailles notamment sur leurs performances techniques et leur risque à développer des maladies et des parasites.

Une observation attentive de ses animaux, des aménagements et de leur parcours restent l'ultime conseil en termes de prévention.

En effet, des comportements atypiques, des changements de couleurs sont des signes avant-coureurs d'un problème.

Des plumes sales ou collées témoignent d'une mauvaise circulation de l'air, une litière de mauvaise qualité ou d'autres sources de stress.

2) Les principales infections des volailles et leurs solutions

a- Colibacillose

La colibacillose se développe dans des mauvaises conditions d'hygiène.

La contamination des volailles se fait par contact avec un environnement souillé (bâtiment, litière, matériel d'élevage), par l'absorption d'eau non propre (pollution par des infiltrations) ou par le non-respect des barrières sanitaires (absence de vêtements internes à l'élevage par exemple).

L'infection colibacillaire ne conduit pas systématiquement à la maladie. C'est à l'occasion de stress, d'erreurs d'élevages ou de pathologie virale que la bactérie va entraîner des lésions et des mortalités importantes.

On recommande de nettoyer et désinfecter le circuit d'approvisionnement en eau, bien ventiler le bâtiment pour réduire la teneur de l'air en ammoniac, réduire le stress des animaux et traiter leur parasitisme.

b- Troubles respiratoires

De manière générale, les troubles respiratoires ont généralement 4 causes principales :

- carence en vitamine A, les muqueuses sèchent et deviennent perméables aux pathogènes ;
- teneur de l'air en ammoniac trop élevée, mauvaise ventilation, surpopulation, les volailles ont les yeux irrités et fermés. On observe alors un retard de croissance ou chute de ponte. L'odorat de l'éleveur suffit à détecter le problème ;
- stress météorologique, changement brutal de température et d'humidité ;
- poussières dans les aliments et la litière.

On recommande un mélange d'huiles essentielles dans une solution aqueuse en nébulisation le soir pendant 3 à 5 jours : girofle 1 ml/l, eucalyptus radié 1 ml/l et niaouli 1 ml/l.

c- Affections parasitaires internes

Il existe trois niveaux de gestion du risque pour les parasites internes : la gestion des sols, la gestion des parcours et la gestion des densités en bâtiment.

Les coccidies

Ces affections touchent principalement les jeunes volailles et peuvent entraîner leur mort. Etant donné que les coccidies sont naturellement présentes dans l'organisme, le développement de l'immunité des volailles est dès lors essentiel. Elles attaquent la muqueuse intestinale et sont à l'origine de diarrhées avec des traînées sanguinolentes, les plumes des volailles sont souvent hérissées. Elles ont pour effet une malabsorption, une perte d'efficacité alimentaire et une chute de ponte mais aussi des œufs et une viande de moindre qualité.

Pour aider les volailles à vivre avec les coccidies, on recommande d'ajouter du vinaigre de cidre bio dilué à 1% dans l'eau de boisson. On peut aussi ajouter de l'argile


**Malterie
du Château®**

**Les Malts Bio
Château Nature**

Les Houblons Bio

**Une décision
pour la Nature**

*Parfaits pour la bière bio !
Parfaits pour le pain bio !
Bon pour la Nature !*

www.malterieduchateau.com
 + 32 (0) 87 480 221



dans l'aliment ou en libre-service. Pour finir l'ajout d'extrait de pépins de raisins (1ml pour 5 litres d'eau) a un effet curatif. Cette méthode ne peut être appliquée sur des poussins qui ont moins de 4 semaines car le vinaigre a un effet abrasif.

Pour finir on recommande un nettoyage et une désinfection des bâtiments à l'eau chaude sous pression.

Les vers intestinaux

Il existe plusieurs types de vers (hétérakis, ascaris, capillaires et ténias), ceux-ci provoquent un affaiblissement de l'animal et une perturbation de l'assimilation des nutriments. Ceux-ci touchant plus les pondeuses, on le voit notamment à la couleur blanche des œufs.

A titre préventif, il est recommandé d'utiliser de l'ail broyé ou de l'extrait d'ail 2 à 3 jours avant la pleine lune, une fois toute les 3 semaines pour des animaux qui ont entre 10 jours et 8 semaines. Ce traitement fonctionne aussi sur des coccidies.

Christine Filliat recommande aussi d'administrer le premier vermifuge à partir de 21 jours pour les poulets de chair, avant le sommet de ponte pour les pondeuses, ensuite à une fréquence moyenne d'environ tous les 6 mois.

d- Affections parasitaires externes

On retrouve les dermanysse (plus connus sous le nom de poux rouges)



et la gale. Peu d'élément scientifique prouve encore l'efficacité du bac à poussière, qui contient du sable, des cendres et des fleurs de souffres, respectivement, 1kg, 1kg et 200g mais il semble faire ses preuves. Il est également possible d'y ajouter du romarin et de la fenugrec à l'alimentation, ceux-ci ont un effet directe sur les parasites et une actions indirecte dépurative, qui élimine les éventuelles toxines présentes sur la peau.

En ce concerne les poux spécifiquement, on retrouve un programme de pulvérisation à base de pyrèthre et d'huiles essentielles, ou une solution à administrer dans l'eau de boisson ; il s'agit d'une solution phytothérapique (macéras de plantes) ayant un effet répulsif : les poux quittent les volailles.

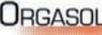
Sources :

- CIVAM Bio Gard, Créer un atelier de volailles en Bio Poulet de chair et/ou poules pondeuse. Editions 2003
- Docteur Vétérinaire Christine Filliat, Prophylaxie sanitaire en élevage de volailles en Agriculture Biologique. 20 janvier 2014
- FRAB Midi- Pyrénées (Fédération Régionales des Agriculteurs Biologiques) & L'APABA (L'association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron), Prophylaxie des volailles en AB: médecines alternatives. Edition 2012



... Votre partenaire en agriculture BIO...



<div style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">  </div> <p>Production végétale</p> <p>Gamme Physactiv: Physalg 25</p> <p>Gamme Physio +: Physiomagnésium Physiomax</p> <p>Gamme Lithothamne: T 400</p> <p>Gamme Orgasol: Orgasol NPK 8-10-1 Orgasol NPK 9-4-3 + 2 MgO + guano</p> <p>Gamme Fertileader Fertileader Gold Fertileader Opal Fertileader Silver Orgaliq</p> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>	<div style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">  </div> <p>Production animale</p> <p>Gamme Calseaphos+ Calseadigest+ Calseaoligo</p> <p>Gamme LithpH+ Lithaoligo</p> <p>Gamme Actiplus Actiglène</p> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>
--	---

Timac Agro BeLux, Rue de la Jonction 4, 6030 Marchienne-Au-Pont (Tél.: 071/20.91.52 – www.timacagro.be).

Le coût des frais vétérinaires, quelle différence avec le conventionnel ?

Ariane Beudelot



ÉCONOMIE

« Le médicament le moins cher est celui dont on n'a pas besoin. » Voilà ce qui pourrait être la devise des soins vétérinaires en élevage biologique.

Calculer une moyenne de frais vétérinaires pour l'ensemble des fermes biologiques n'est pas une chose aisée car de nombreux critères entrent en ligne de compte. Le nombre d'UGB par hectare, la race, les objectifs de production et l'équilibre de la ration (fibrosité de l'aliment) peuvent influencer fortement ces frais.

Suivant les élevages, les spéculations et les critères précités ci-dessus, **les frais vétérinaires dans un élevage bio représentent 10% à 60% des frais vétérinaires en conventionnel.**

La diminution de ces frais s'explique par de nombreux facteurs. Les plus importants sont :

- le choix de races plus rustiques
- une plus faible productivité animale
- une alimentation réfléchie et adaptée aux besoins des animaux
- l'accès au parcours extérieur et aux pâturages

Ce qui a pour conséquence :

- la diminution ou la suppression des frais liés à la prévention (antiparasitaires systématiques,...) et à la vaccination

- la diminution du nombre de traitements vétérinaires (voir tableau 2)
- le fait que les traitements homéopathiques et autres médecines naturelles coûtent généralement moins cher que leur équivalent allopathique
- la diminution drastique du nombre de césariennes chez les bovins
- et peut-être également la crainte des éleveurs bio de ne pas maîtriser la situation sanitaire, les poussant à accroître la surveillance et à appliquer les bonnes règles de prévention...

Dans un élevage de bovins...

Tableau 1 : Comparaison des frais vétérinaires en bio et conventionnel

(moyenne de 294 fermes en province de Luxembourg, SPIGVA, 2011)

Spéculation	Bio	Conventionnel
Viande	55 €/bête*	175 €/bête
Lait	64 €/bête	116€ €/bête

* moyenne sur l'ensemble des bêtes de l'exploitation

En France, une étude comparative de fermes biologiques et conventionnelles réalisée par CedAbio en 2013 a montré que les systèmes biologiques se distinguent fortement des systèmes conventionnels sur le plan des pratiques et usages de produits sanitaires.

Le recours aux médecines alternatives est très important, alors qu'il est réduit en système conventionnel. Le nombre de traitements allopathiques par animal et par an est 2 à 3 fois plus faible en système biologique.

Et ce, alors même que les exploitations conventionnelles intégrées dans la comparaison sont peu utilisatrices en nombre de traitements allopathiques (moins de 2 en moyenne par animal et par an).



SEMOIRS MARAÎCHERS DE PRÉCISION

LE SEMOIR BIO




Fiable car 100 % mécanique

Précis même en graines nues et non calibrées

Economique & Pratique 3 à 5 fois moins cher qu'un pneumatique

changement de graines en quelques minutes et sans outil !

SEPEBA EBRA - Les Grès - RN 23 - 49170 St Martin du Fouilloux - France
 Tél.: (33) 02 41 68 02 02 - Fax. (33) 02 41 79 83 71 - info@sepeba.fr
 www.ebra-semoir.fr

Tableau 2: Traitements sanitaires (CedAbio, France, moyenne 2009)

	Bovins lait		Bovins viande	
	Bio	Conv	Bio	Conv
Nombre moyen de têtes	136	142	163	201
Nb traitements/animal/an	1,6	2,4	1,8	2,4
Nb traitements*/animal/an (hors Fièvre Catarrhale et médecines alternatives)	0,5	1,7	0,7	1,5

*ensemble des interventions nécessaires au soin d'une pathologie pour un animal ou dans le cadre d'un système préventif, sans tenir compte des actions mécaniques

* FCO: Fièvre Catarrhale Ovine

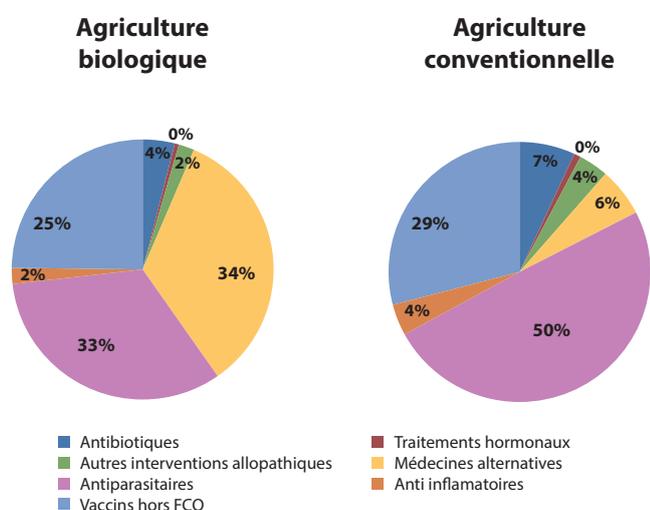


Figure 1: Bovins viandeux (CedAbio, 2010)

* FCO: Fièvre Catarrhale Ovine

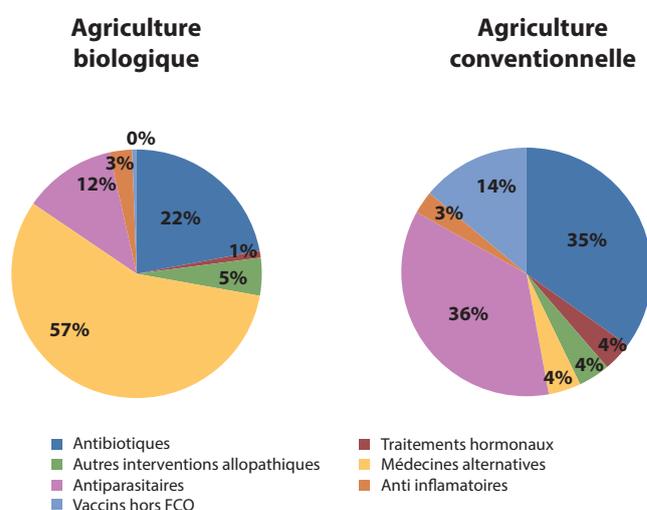


Figure 2: Bovins laitiers (CedAbio, 2010)

Le mode de production influence également : une bête qui a une même carence ne va pas se comporter de la même façon suivant le mode de production (ex : caillebotis ou air full paillée).

Pour finir, dans un élevage de bovins viandeux, les frais des soins vétérinaires dépendent fortement du nombre de césariennes par an. Il est important de savoir que les césariennes n'impliquent pas que les frais de vétérinaires mais également de nombreux frais annexes (lavages, frais de relance de fertilité, insémination). Ce qui représente au total 300-400€ par césarienne.

Dans un élevage de volaille...

Suivant différents intervenants wallons, une bonne prophylaxie réduit les soins vétérinaires à leur strict minimum.

Selon que l'élevage dispose d'un parcours rotatif ou d'un parcours permanent, les frais vétérinaires seront variables car les volailles pourront être plus ou moins contaminées par les vers intestinaux. Le dispatching des haies influence également.

Dans un élevage de porc...

Se basant sur plusieurs éleveurs-engraisseurs en Wallonie, le coût de vermifugation représente entre 0,25€ et 1€ par porc et par an. Les autres frais vétérinaires représentent entre 0 et 3€ par porc sorti et par an, suivant l'apparition d'une maladie ou non. A ça doit être ajouté le coût des analgésiques lors de la castration des porcelets.

Ce taux bas de frais vétérinaires serait dû, selon Pierre Van Daele, vétérinaire spécialiste de la filière porcine, aux races rustiques utilisées (Duroc, Landrace, Seghers, ...) et au plein air. « Les porcelets plus fragiles meurent avant le sevrage. Il ne reste donc que les plus costauds ».

Pour conclure, tous les exemples et témoignages recueillis démontrent une diminution significative des frais vétérinaires quand l'on passe d'un élevage conventionnel à un élevage biologique quel que soit le type d'élevage.

- Sources :
- SPIGVA, 2011
 - CEDABIO, Contributions environnementales et durabilité socio-économique des élevages en agriculture biologique, Institut de l'élevage, 2013

Les soins aux animaux dans la réglementation

Bénédicte Henrotte



BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain

RÈGLEMENTATION

1. Prophylaxie et soins vétérinaires

La prévention des maladies est fondée sur la sélection des races et des souches, les pratiques de gestion des élevages, la qualité élevée des aliments pour animaux et l'exercice, une densité d'élevage adéquate et un logement adapté offrant de bonnes conditions d'hygiène.

Les maladies sont traitées immédiatement pour éviter toute souffrance à l'animal; le recours à des produits phytothérapeutiques, aux vitamines du tableau 25, aux oligo-éléments du tableau 26 et minéraux du tableau 18, sont utilisés de préférence aux médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse (ex. vermifuges) ou aux antibiotiques, à condition qu'ils aient un effet thérapeutique réel sur l'espèce animale

concernée et sur l'affection pour laquelle le traitement est prévu.

1.1. Traitements allopathiques chimiques de synthèse et antibiotiques

Lorsque le recours à des produits phytothérapeutiques, homéopathiques ou autres est inapproprié, des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse, notamment des antibiotiques et des vermifuges, peuvent être utilisés si nécessaire, sous les conditions suivantes :

- Le traitement doit être curatif et prescrit par un médecin vétérinaire.
- L'animal ou le lot doit être clairement identifié.
- Le traitement (type de produit et matière active, détails du diagnostic,

posologie, mode d'administration, durée du traitement, délai d'attente légal) doit être inscrit dans le carnet d'élevage et les justificatifs conservés.

- Pour la commercialisation en bio le délai d'attente légal est doublé et est d'au moins de 48 heures.

1.2. Traitements préventifs : interdits

Est interdite l'utilisation de médicaments allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques en usage préventif, c'est à dire :

- sur un animal ne manifestant pas de symptômes
- sans ou avant qu'un problème sanitaire n'ait été diagnostiqué
- quand le traitement est appliqué de

TABLEAU 18 : MATIERES PREMIERES D'ORIGINE MINERALE POUR ALIMENTS DES ANIMAUX

Sel marin, sel gemme brut de mine
Coquilles marines calcaires
Maërl
Lithothamne
Gluconate de calcium
Carbonate de calcium
Oxyde de magnésium (magnésie anhydre)
Sulfate de magnésium
Chlorure de magnésium
Carbonate de magnésium
Phosphate défluoré
Phosphate de calcium et de magnésium
Phosphate de magnésium
Phosphate de monosodium
Phosphate de calcium et de sodium
Chlorure de sodium
Bicarbonate de sodium
Carbonate de sodium
Sulfate de sodium
Chlorure de potassium

manière répétitive et collective sur une catégorie d'animaux, excepté en cas de traitement légalement obligatoire

1.3. Vaccins : autorisés

L'utilisation de médicaments vétérinaires immunologiques est autorisée.

1.4. Stimulateurs de croissance et hormones : interdits

Sont interdites les utilisations:

- De substances destinées à stimuler la croissance ou la production (y compris les antibiotiques, les coccidiostatiques et autres auxiliaires artificiels de stimulation de la croissance)

- D'hormones ou de substances analogues en vue de maîtriser la reproduction ou à d'autres fins (par exemple, induction ou synchronisation des chaleurs).

1.5. Traitements légalement obligatoires

Les traitements des animaux, bâtiments et installations légalement obligatoires sont autorisés.

1.6. Déclassement des animaux traités plus de trois fois

En dehors des vaccinations, des traitements antiparasitaires et des plans d'éradication obligatoires, si un animal ou un groupe d'animaux

reçoit au cours d'une période de douze mois plus de trois traitements à base de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques, ou plus d'un traitement si leur cycle de vie productive est inférieur à un an, les animaux concernés ou les produits obtenus à partir de ces animaux ne peuvent être vendus en tant que produits biologiques et les animaux sont soumis à une nouvelle conversion.

De plus lorsque des médicaments vétérinaires sont utilisés, avant la commercialisation des animaux ou des produits animaux en tant que produits biologiques, l'éleveur doit transmettre à son organisme de contrôle les informations reprise au point 6.9.

TABLEAU 25 : VITAMINES

Substance	Description, conditions d'utilisation
Vitamines et provitamines	<p>Provenant de produits agricoles</p> <p>Dans le cas de vitamines synthétiques, seules les vitamines identiques à celles provenant de produits agricoles peuvent être utilisées pour les monogastriques et les animaux d'aquaculture</p> <p>Dans le cas de vitamines synthétiques, seules les vitamines A, D et E identiques à celles provenant de produits agricoles peuvent être utilisées pour les ruminants, sous réserve de l'autorisation préalable des États membres, fondée sur l'évaluation de la possibilité pour les ruminants issus de l'élevage biologique d'obtenir les quantités nécessaires desdites vitamines au travers de leur ration alimentaire.</p>

TABLEAU 26 : OLIGO-ELEMENTS

	Substance
E1 Fer	<ul style="list-style-type: none"> - oxyde ferrique - carbonate ferreux - sulfate ferreux, heptahydraté - sulfate ferreux, monohydraté
E2 Iode	- iodate de calcium, anhydre
E3 Cobalt	<ul style="list-style-type: none"> - carbonate basique de cobalt, monohydraté - sulfate de cobalt, monohydraté et/ou heptahydraté
E4 Cuivre	<ul style="list-style-type: none"> - carbonate basique de cuivre, monohydraté - oxyde de cuivre - sulfate de cuivre, pentahydraté
E5 Manganèse	<ul style="list-style-type: none"> - carbonate manganoux - oxyde manganoux - sulfate manganoux, monohydraté
E6 Zinc	<ul style="list-style-type: none"> - oxyde de zinc - sulfate de zinc, monohydraté - sulfate de zinc, heptahydraté
E7 Molybdène	- molybdate de sodium
E8 Sélénium	<ul style="list-style-type: none"> - sélénate de sodium - sélénite de sodium

Agriculteurs ceci vous intéresse !

Conseil technique de printemps 2014

François Grogna et Carl Vandewynckel

Cet hiver a été très doux, voire trop doux, et il est maintenant temps de préparer le printemps en conséquence. En effet, la douceur inhabituelle de cet hiver n'aura généralement pas permis au gel de détruire les jeunes pousses d'adventices. De plus, il est probable que le réveil végétatif ne se déroule pas comme les années précédentes. Le passage, en mode agressif, de la herse étrille sera donc, dans certains cas d'enherbement, indispensable. D'une part, pour arracher les adventices qui ont un plateau de tallage au dessus de 3 cm et d'autre part pour activer la minéralisation de surface et enfin pour activer le réveil végétatif.

Gestion de la matière organique en cultures et en prairies

Dès que possible, il est conseillé d'épandre sur les prairies un compost jeune, à raison de 15 tonnes/ha si l'épandage est annuel et de 20 à 25 tonnes si l'épandage est occasionnel, c'est-à-dire tous les deux ou trois ans. Pour les cultures, la dose doit être de 10 à 15 tonnes maximum. Les composts doivent être épandus dès que possible sur sol portant du 15 février au 15 avril. En cultures et en prairies, le lisiers peuvent être épandus de début mars au 15 avril à hauteur de 20 à 30 m³/ha. Veillez à travailler sur un sol portant ! Si vous épandez avec un système à palette, les conditions climatiques doivent être favorables. En effet, il faut une pluie dans les un à deux jours qui suivent l'épandage. La pluie lave le feuillage et garantit une assimilation rapide du lisier. Les fumiers doivent être gardés autant que possible pour les cultures dérobées de juillet et août ainsi que pour l'implantation des nouvelles prairies.

Rappels sur la gestion des prairies et des cultures

En prairies, et dès que les conditions climatiques le permettent, il faut prioritairement procéder au hersage et à l'étaupinage. Ces deux actions favorisent le démarrage de la minéralisation. En parallèle, pratiquez une analyse de votre sol. Cela permettra de révéler d'éventuels manques au niveau du pH mais également de la potasse et du phosphore. Généralement, une correction du pH de votre sol permet une nette amélioration de la qualité de celui-ci. Cela améliore notamment l'assimilation du phosphore et des éléments minéraux mineurs par la plante. Soyez particulièrement vigilants aux nouvelles prairies à

base de luzerne. En effet, celles-ci sont de grandes consommatrices de calcium, elles en utilisent jusqu'à trois fois plus qu'une prairie normale. Un sursemis peut être envisagé si, après avoir étaupiné, de trop grands vides sont constatés. Idéalement, le sursemis doit être effectué au plus tard pour le 15 avril. En ce qui concerne les cultures, une première évaluation doit être réalisée fin février. Elle consiste en un comptage de la densité des semis d'automne. La norme est de 300 plantes au mètre carré. Si la densité de votre culture est inférieure à la norme, plusieurs solutions s'offrent à vous. Si la densité de votre semis se trouve dans une fourchette de 140 à 200 pieds/m², vous préférerez un sursemis partiel. Par contre, pour une densité inférieure à 140 pieds/m² il est préférable de re-semer complètement. Vous pouvez également envisager une fumure plus importante pour un tallage plus efficace ou encore d'implanter une prairie dès le printemps. Si vous prévoyez d'améliorer le tallage par l'application d'une fumure, vous pouvez, par exemple, utiliser une fumure organique de type 10-5-2 à raison de 400 à 500 kg/ha. Si le tallage est satisfaisant, une fumure d'entretien de 300 kg voire 400 kg de 7-5-10 est généralement suffisante. Par contre, l'application de la fumure peut se faire un peu plus tard, au stade redressement. Dès que les conditions climatiques lui sont favorables, un roulage des cultures doit être effectué si l'on constate du déchaussement dû au gel. Suite à cela, une nouvelle évaluation dix à quinze jours après le roulage permettra d'estimer le potentiel de rattrapage et donc de décider de la nécessité d'un sursemis ou d'un nouveau semis. Le binage des cultures peut également être bénéfique. Un passage à la herse étrille permet d'aérer le sol et favorise la minéralisation de celui-ci. Si vous constatez la présence de limaces fin mars, vous pouvez épandre un mélange de chlorure de magnésium, de sulfate de cuivre et du sel de l'atlantique. Les proportions varient suivant l'époque de l'année. Le risque principal des semis de printemps est l'apparition d'adventices en début de culture. Pour limiter la pression adventice, un labour suivi d'un faux semis peuvent être une solution si les conditions climatiques sont favorables. Une second faux semis peut être utile pour certaines cultures maraichères. Dans certains cas, une culture associée permet de limiter la pression d'adventices. Celle-ci doit induire un recouvrement rapide du sol sans

concurrencer la culture principale. En France, des essais sont menés pour couvrir le sol avec des cultures rampantes et ensuite y implanter la culture principale. Des premiers résultats semblent montrer l'efficacité de cette méthode.

A propos du cheptel

La sortie d'hiver du cheptel doit être conduite avec attention par l'éleveur. L'état sanitaire du troupeau doit être inspecté car la mise à l'herbe est une période cruciale. Vous pouvez déjà vous faire une bonne idée de l'état sanitaire de votre troupeau en observant le pelage des animaux. Une analyse des poils peut en effet révéler des carences en oligo-éléments. On pourra rapidement y remédier en complétant de manière adaptée l'alimentation du bétail. Vous pouvez vous procurer la documentation relative à ce test sur le site GIE zone verte (www.giezoneverte.com). Cette année, concernant les conseils sur le semis et le resemis, nous préférons réagir au cas par cas. Je vous propose de nous contacter pour de plus amples informations.

François Grogna

0499/189.591

francois.grogna@biowallonie.be

Carl Vandewynckel

0478/753.000

carl.vandewynckel@biowallonie.be

Conseils variétaux pour les céréales de printemps

Cultures pures

Avoine : Duffy à 135 kg/ha Avoine nue (à destination des porcs, volaille ou alimentation humaine) : Tattran 150 kg/ha
Pois protéagineux : Respect, Bluemoon ou Rocket 200 kg/ha
Orge fourragé : Prestige, Calcul, Grace 135 kg/ha
Triticale : Dublet, Noé ou Granval (+10%) 220-230 kg/ha

Mélange :

Orge 80kg/ha et Pois protéagineux 80-100 kg/ha

Céréales immatures à ensiler :

Triticale 170 kg/ha, Vesce (Topaze ou Nacre) 20kg/ha, Pois fourragé (Assas ou Ris) 20 kg/ha et Avoine 70 kg/ha

Couverture Prairie :

Orge 50kg/ha, Avoine 50 kg/ha et Pois fourragés 15 kg/ha

Pour toutes questions relatives aux sursemis de céréales, n'hésitez pas à prendre contact avec les conseillers techniques.



Cellule Bio-Pro



LES AVANCÉES DU BIO

Effets de la fertilisation azotée en culture de froment en agriculture biologique – Retour sur sept années d’expérimentations

Morgan Abras

Une cellule dédiée à la recherche sur l’agriculture biologique a récemment été constituée au Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W). Elle résulte d’un souhait du secteur et d’une reconnaissance de l’expertise antérieure acquise dans le domaine. Expertise développée, notamment, dans le cadre d’expérimentations sur la fertilisation azotée en culture de froment menées chez des agriculteurs en agriculture biologique. Cet article reprend les principaux résultats et enseignements issus de ces essais.

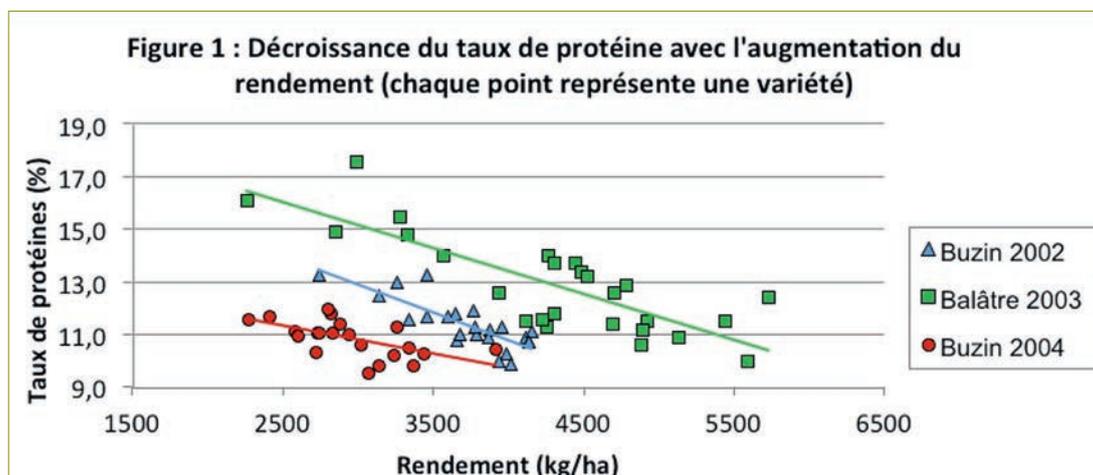
La gestion de la fertilisation azotée en culture de froment constitue un

dilemme pour les agriculteurs bio. En effet, il existe une relation négative entre le rendement et le taux de protéines (figure 1 ; chaque point représente une variété), ce qui oblige l’agriculteur à choisir entre de bons rendements avec peu de protéines ou limiter la production pour atteindre un niveau de protéines suffisant.

Cette teneur en protéines est largement utilisée pour le classement des froments et désavantage fortement les producteurs en agriculture biologique. En effet, les teneurs en protéines des blés sont globalement plus faibles qu’en agriculture conventionnelle. Or, des travaux menés en France ont montré que la teneur en protéines des blés biologiques est mal corrélée avec leur valeur boulangère : des notes de panification correctes sont obtenues malgré de faibles teneurs en protéines et forces boulangères. Ainsi, l’extrapolation à

l’agriculture biologique de résultats observés en conventionnel n’est pas vérifiée pour certaines variétés. Malgré tout, le prix payé aux producteurs repose souvent sur la mesure du taux de protéines d’un échantillon, que ce soit pour l’aptitude à la panification ou pour le choix entre alimentation humaine et animale.

Entre 2002 et 2008, sept essais de fumure azotée ont été réalisés chez des agriculteurs par le CRA-W en collaboration avec le Centre d’essais Bio (CEB) et la Direction du Développement et de la Vulgarisation (DGARNE, Ministère de la Région wallonne). Ces essais testent des engrais de fermes et engrais organiques de différentes natures en doses croissantes, deux périodes d’application et dans certains cas le fractionnement des doses.

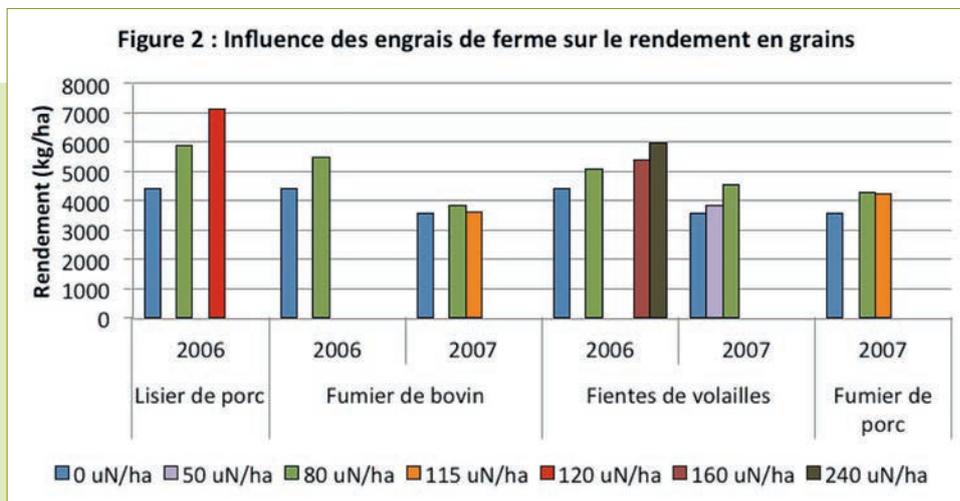


Année	Lieu	Altitude	Précédent	Modalités (témoin compris)	Semis	Récolte
2002	Buzin (Condroz)	290 m	Féverole	5 fum. ¹ x 2 var. ² (2 x Nitrate du Chili, 2 x fientes)	22/11	18/08
2003	Balâtre (Condroz)	110 m	Prairie temporaire	6 fum. (3 x fientes + 1 fr ³ , 2 dates)	11/10	29/07
2004	Buzin (Condroz)	290 m	Féverole	7 fum. (3 x fientes, 2 x engrais organiques)	17/10	21/08
2005	Failon (Famenne)	290 m	Prairie temporaire	13 fum. (3 x fientes, 7 x engrais organiques + 1 fr, 2 dates)	19/10	3/08
2006	Failon (Famenne)	290 m	Trèfle violet	16 fum. (4 x lisier porc, 2 x fumier bovin, 3 x fientes, 4 x engrais organiques + 2 fr)	28/10	7/08
2007	Buzin (Condroz)	290 m	Froment	21 fum. (6 x fumier porc, 2 x fumier bovin, 2 x fientes, 10 x engrais organiques)	21/10	1/08
2008	Ciney (Condroz)	260 m	Féverole	1 fum. (50 uN Orgamine x 17 var.)	7/11	/

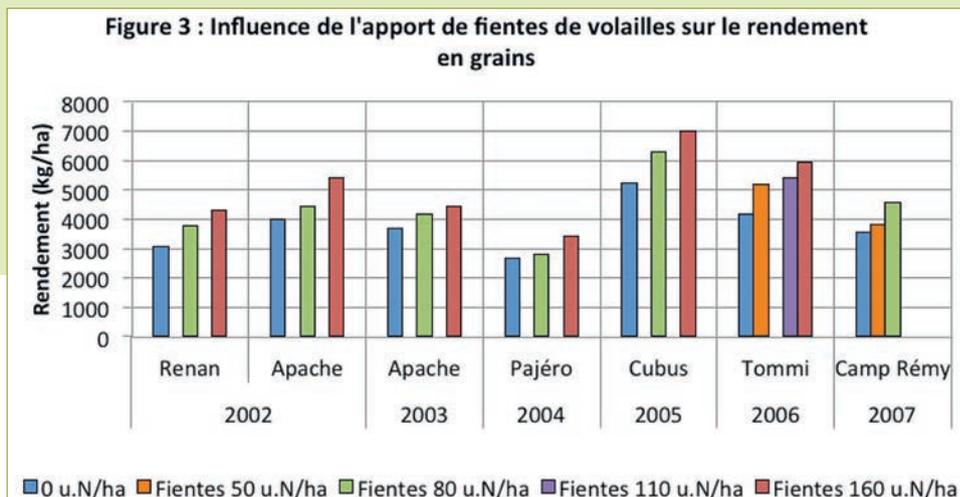
Les apports d'engrais, sous forme d'engrais de ferme ou d'engrais organiques du commerce, ont été réalisés au printemps, en mars et/ou en avril. Les engrais de ferme étudiés sont les fientes de volailles, testées chaque année entre 2002 et 2007 ainsi que le fumier de bovin composé, le fumier et le lisier de porc tes-

tés en 2006 et en 2007. Parmi ces engrais de ferme, le lisier de porc épandu en 2006 semble apporter un gain élevé de rendement, sans doute lié à sa concentration élevée d'azote ammoniacal (plus de 95% de l'azote y est présent sous forme ammoniacale). Les fientes de volailles (un tiers de l'azote sous forme d'ammo-

niaque) apportent également un gain de rendement appréciable alors que l'effet du fumier de bovin et de porc (environ 10% d'azote sous forme d'ammoniacale) est moins marqué. Il est cependant difficile de tirer des conclusions sur ces résultats basés uniquement sur deux années d'essai.



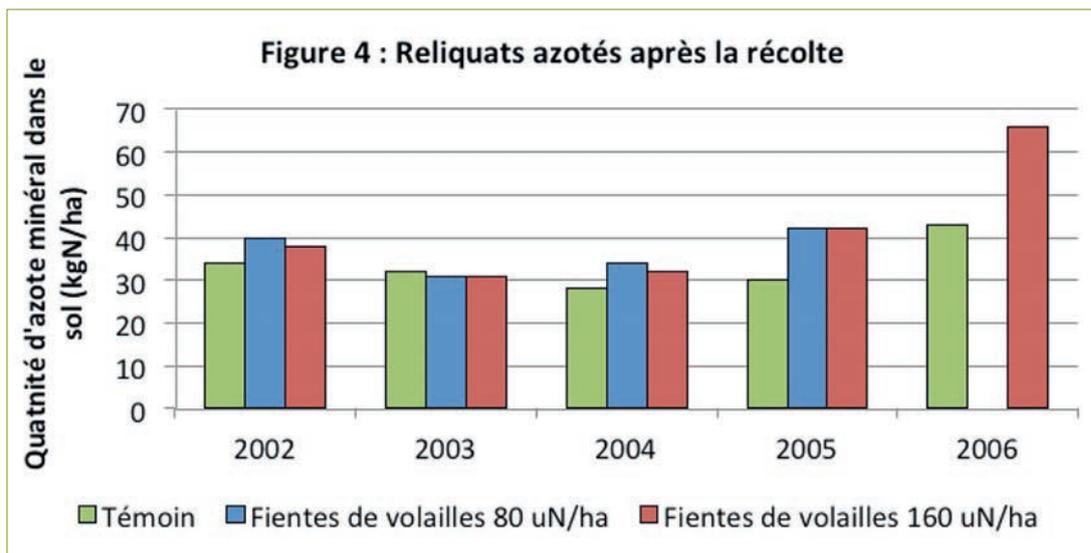
Sur l'ensemble des combinaisons 'variétés*années' présentées à la figure 3, les fientes de volailles apportent un gain de rendement de 1,3 à 13,6 kg/kg d'azote total apporté par l'engrais de ferme, en comparaison du témoin sans azote. Cela a conduit, en fonction des doses, des sites et des années, à des gains de rendement compris entre 100 et 1800 kg/ha. Notons également qu'à l'exception de l'essai réalisé en 2007, l'effet des engrais ferme sur le rendement est certainement limité par l'effet des précédents (prairie temporaire ou légumineuse).



¹ Fum. : nombre de modalités relatives à la fumure azotée
² Var. : nombre de modalités relatives à la variété
³ Fr : nombre de modalités relatives au fractionnement de la fumure azotée

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre et à l'exception des résultats enregistrés en 2002, la teneur en protéines augmente en moyenne de 0,5% avec l'augmentation de rendement causée par l'apport des fientes.

Les reliquats en azote après la récolte sont, quant à eux, tous comparables aux témoins non fertilisés (figure 4), hormis pour l'année 2006.



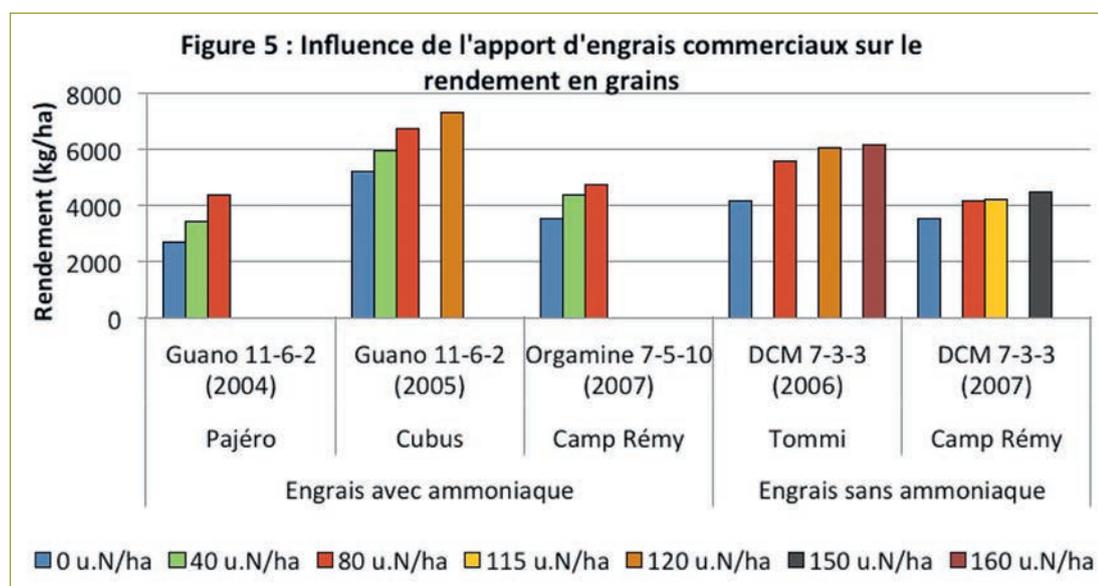
Les apports en engrais de ferme sont d'autant plus intéressants qu'ils sont produits au sein de la ferme, et donc gratuits. Cependant, ils sont généralement incorporés au sol comme amendement avant le semis et, en fonction des conditions climatiques au printemps, leur minéralisation n'est pas toujours synchronisée avec les besoins des plantes. C'est la raison pour laquelle les engrais organiques à action rapide du commerce sont fréquemment utilisés pour compléter l'action des engrais de ferme au printemps.

Parmi ces engrais, le guano 11-6-2, l'Orgamine 7-5-10 et le DCM 7-3-3 et

4-3-2 ont été testés à différentes doses et mènent à des augmentations de rendement allant de 750 à 2100 kg/ha pour des doses de 40 à 150 uN/ha, soit supérieures à celles obtenues avec les fientes de volailles. En guise de comparaison, la dose de 160 u.N/ha de fientes de volailles mène au même rendement que 40 unités amenées par le guano 11-6-2 pour l'essai de 2004 et 100 unités pour l'essai de 2005.

Ceci s'explique par la minéralisation très rapide de cet engrais qui met à disposition l'azote au moment opportun. L'essai de 2007 comprend notamment deux types d'engrais commer-

ciaux : l'Orgamine 7-5-10, qui comprend du guano et des vinasses de sucrerie et dont la moitié de l'azote est sous forme ammoniacale et le DCM 7-3-3, sans ammoniacale). Le graphique ci-dessous met en évidence l'action plus efficace des engrais contenant de l'ammoniacale : en 2007, où les deux produits ont été testés dans le même essai sur la même variété, on observe pour une même dose de 80 u.N/ha une augmentation de rendement de 34% avec l'Orgamine et de 17% avec l'engrais DCM.



Outre le gain de rendement, l'intérêt financier a été calculé sur l'essai de 2007 et montre que seul l'Orgamine à la dose, quoique faible, de 40 unités permet de retirer un bénéfice si l'on tient compte du coût de l'engrais. Cette conclusion est cependant à considérer avec prudence. En effet,

en 2008, un essai a été réalisé et a montré l'effet très variable d'une dose de 50 unités d'Orgamine sur plusieurs variétés de froment.

Ces résultats attirent l'attention sur la difficulté de rentabiliser les apports d'azote sous forme d'engrais orga-

niques. La pertinence des apports est alors liée à la variété utilisée, au type de produit utilisé et à la dose, à l'année climatique, au type de sol et au précédent et enfin au prix de valorisation de la céréale rapporté à celui de l'engrais.

Fertilisation	Coût fumure	Gain de rendement	Augmentation du revenu financier	Gain net
	€/ha	t/ha	€/ha	€/ha
Orgamine 7-5-10				
40 uN/ha	244,8	0,8	294,8 €	50,0
80 uN/ha	489,6	1,2	432,4 €	-57,3
DCM 7-3-3				
80 uN/ha	387,5	0,6	220,3 €	-167,2
115 uN/ha	553,7	1,0	365,4 €	-188,3

De ces essais, il est intéressant de retenir que les engrais de ferme peuvent être valorisés utilement sur les froments biologiques afin d'en accroître le rendement sans pour autant impacter négativement la qualité de la récolte. Les engrais organiques commerciaux, quant à eux sont utiles pour stimuler la culture mais ne sont rentables qu'à faibles doses étant donné leur prix élevé.

Dans le cadre du programme de recherches sur l'agriculture biologique du CRA-W, des essais sont actuellement menés afin de comparer les performances des variétés dans les conditions des systèmes biologiques. En effet, des essais variétaux menés parallèlement aux expérimentations sur la fertilisation ont mis en évidence des variétés assurant un bon compromis rendement-qualité et ayant

une hauteur de paille suffisante pour concurrencer les adventices. Cette hauteur, en plus des critères tels que le démarrage végétatif, le tallage ou encore la densité de semis, est donc un paramètre clé à prendre en compte dans la conduite de cette culture en fonction de la valorisation escomptée.

Variétés	Rendement (% témoins)	Précocité (épiaison)	Hauteur de paille	Poids hecto. (en kg)		Protéines (en %)		Zélny (en ml)	
				2004	2005	2004	2005	2004	2005
LANCELOT	116	1/2 T	Courte	72,6	69,0	10,5	10,5	36	26
CENTENAIRE	113	T	Haute	70,1	70,1	9,8	10,2	24	20
ARISTOS	111	1/2 T	Haute	74,8	68,9	10,2	10,0	26	21
ATTLASS	110	1/2 P	Haute	73,2	70,7	10,5	10,5	27	27
ACHAT	103	T	Haute	76,2	72,0	11,1	10,8	37	30
HARALD	101	1/2 T	Haute	74,7	69,9	9,5	10,1	28	25
TOMMI	101	1/2 T	1/2 Haute		70,0		11,0		29
APACHE	101	P	Courte	69,7		9,8		20	
LUKAS	100	1/2 P	Moyenne		69,0		10,0		23
QUEBON	98	1/2 T	Courte	72,7	69,8	12,0	10,7	36	33
COMPLIMENT	98	1/2 T	Moyenne	72,6	69,8	10,3	10,4	30	26
CAP HORN	98	P	Courte	70,8		10,6		41	
BUSSARD	98	T	Haute	75,2		11,1		39	
ENORM	97	1/2 P	Moyenne	70,8	69,2	11,0	10,8	36	30
PAJERO	97	1/2 P	1/2 Haute	73,9		11,1		30	
WENGA	94	T	1/2 Haute		72,9		11,0		32
RENAN	94	1/2 P	Courte	76,9	70,3	11,4	11,5	37	31
PACTOLE	93	P	Moyenne	73,2	70,2	11,3	10,9	32	27
ATARO	90	T	Moyenne		73,0		11,2		34
SATURNUS	89	P	1/2 Haute		73,2		11,3		37
CAPO	87	P	Haute	76,7		11,8		36	



Règlementation en pratique

François de Gaultier



Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les réglementations, qu'elles soient européennes, nationales ou régionales. L'agriculture se distinguant par de nombreuses particularités, cette rubrique a pour unique but de vous aider à mieux les saisir.

Achats de plants ou de stolons de fraisiers en agriculture bio

Suite à la demande d'un fraisiériste, voici concrètement ce qu'implique la réglementation bio au niveau des achats de plants ou de stolons.

- Petit rappel préalable : un stolon est un matériel de reproduction végétative qui provient de boutures prélevées sur une plante-mère. Il comprend 2 à 4 feuilles et ne dispose pas de racines développées. Un plant quant à lui est issu de l'enracinement d'un stolon et dispose d'un feuillage dense et de racines développées.
- Le cultivateur a deux options lorsqu'il achète le matériel de reproduction : soit il achète des stolons ou des

plants certifiés biologiques, soit il achète des stolons non traités issus de fraisiers non biologiques à condition qu'ils soient élevés en mode de production biologique pendant au moins 5 mois avant la récolte. Le recours à des plants non biologiques ou à des stolons non biologiques développés en mottes est interdit.

Sortie obligatoire des volailles en agriculture bio

Suite à un manque de précision concernant les conditions de sortie obligatoire des volailles en production biologique, voici quelques précisions récemment adoptées par la Région wallonne :

- Les volailles, comme tous les animaux d'élevage, doivent bénéficier d'un accès permanent à un par-

cours, chaque fois que les conditions climatiques et d'état du sol le permettent.

- En Région wallonne, cela implique un accès au parcours (trappes ouvertes) chaque fois que la température extérieure est supérieure à 0°C (mesurée au niveau de l'ouverture des trappes). Les trappes doivent être ouvertes au plus tard à 10 h du matin, et ce jusqu'au crépuscule.
- Si la température est inférieure ou égale à 0°C ou que le parcours est couvert de neige ou inondé, les trappes peuvent être maintenues fermées. Dans ce cas, l'éleveur est tenu d'enregistrer cet événement dans le cahier d'élevage, et ce avant 10h du matin.

Ets FANT CARLIER
Produits Bio pour l'Agriculture

Chaux crayeuse
En provenance de France
Uniquement par camion de 26T
Contient minimum 94% de carbonate de calcium
Nécessaire pour corriger l'acidité du sol
S'utilise à raison de + 3 T/Ha pour une correction de 0.7 unité de pH
Très économique

Aliments Animaux Bio
Aliments simples : Orge, épeautre, avoine, tritiale
Féveroles, pois, maïs, tourteau de soja
Tourteau de tournesol
Aliments composés vaches, jeunes bovins, porcs, volaille
On peut travailler à la carte, c'est vous qui décidez

Condiments minéraux
- Sels minéraux
- Bloc à lécher
- Sel marin
- Algues marines
- Magnésie, cuivre, sélénium
- Huile de foie de morue

Semences céréales BIO
Céréales
Fourragères

Mélange prairie « SENCIER »

Rue des Déportés 24-6120 JAMILOUX
Tél. 071/21 31 73-Fax 071/21 61 85
Suivi technique Dominique Hannoteau - 0498 / 92 01 83



"Des produits certifiés bio, un avenir de confiance"

Contrôle et Certification Bio

Spécialisé en agriculture bio, Certisys s'engage depuis plus de 30 ans à relever le défi d'un contrôle et d'une certification fiables de l'agriculture biologique.

Cet organisme privé et indépendant est leader dans ce domaine en Belgique et contrôle aujourd'hui près de 1600 opérateurs. Certisys, c'est une équipe multiculturelle, active en Belgique, au Luxembourg et au niveau mondial à travers le réseau CertiBioNet.

LE BIO? UNE QUESTION D'ENGAGEMENT

Selon la législation, tout opérateur voulant commercialiser des produits biologiques doit d'abord notifier son activité et s'engager par écrit à respecter la réglementation. Il devra obligatoirement se faire contrôler par un organisme compétent et reconnu. Chaque année, ce sont ainsi plus de 100 nouveaux opérateurs qui choisissent Certisys comme partenaire engagé et performant pour le contrôle et la certification de leurs produits bio.

TOUT VÉRIFIER DE A À Z

Les auditeurs Certisys se rendent dans chaque entreprise en moyenne deux fois par an, de façon inopinée ou sur rendez-vous. Ils examinent l'environnement, le déroulement des opérations et vérifient que tout produit – cultivé, exporté, importé, traité, stocké, emballé ou transporté – soit mis sur le marché en conformité avec les normes régionales, nationales, communautaires et/ou internationales en matière d'agriculture biologique.

LES PIEDS SUR LE TERRAIN, LA TÊTE DANS LES RÉGLEMENTATIONS

Devenu au fil des années un soutien pour la filière bio et un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en matière de réglementations, Certisys collabore régulièrement en tant que spécialiste aux travaux des Régions et de la Commission européenne sur le bio. Le bio n'est donc pas un système figé, mais en constante évolution.

OFFRIR LES MEILLEURES GARANTIES

Certisys croit fermement que qualité et fiabilité sont les gages du bio. Sa mission est d'offrir les meilleures garanties en permettant, d'une part, aux opérateurs de valoriser leurs produits et, d'autre part, aux consommateurs d'être (r)assurés quant à l'origine et la qualité de ce qu'ils achètent. Chaque jour, Certisys s'applique à améliorer la qualité de ses services, en évitant notamment la reproduction de situations à risque et en accompagnant préventivement les opérateurs dans cette démarche.

CERTIFICATION BIO DU CHAMP AU RESTAURANT

Certisys contrôle les produits bio à toutes les étapes de fabrication, de la fourche à la fourchette.

Une fois certifiés bio, les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs, les détaillants, les restaurateurs, les importateurs, etc. ont la possibilité de valoriser leurs produits bio grâce à une communication adaptée.

Demandez nos guides pratiques.

7 RAISONS DE CHOISIR CERTISYS

-  **Expérience** - Spécialiste du bio depuis + 30 ans
-  **Référence** - Reconnu tant en Belgique qu'à travers le monde
-  **Compétence** - 3700 contrôles bio et 1300 analyses par an
-  **Leader** - 1^{er} organisme belge agréé pour le contrôle bio
-  **Engagement** - Partenaire du développement du bio
-  **Proximité** - Contrôleurs locaux à votre service
-  **Transparence** - Documents et certificats en ligne



BE-BIO-01 CERTISYS



Découvrez notre rapport annuel 2013 et toutes nos newsletters sur www.certisys.eu

Certisys sprl - Rue Joseph Bouché 57/3 - 5310 Bolinne - Tél. 081 600 377 - info@certisys.eu



ÉVÈNEMENTS

Retour des formations en élevage biologique

Emilie Guillaume



Trois journées de formations ont vu le jour en ce début d'année 2014. Et, on peut le dire, elles ont eu un vif succès auprès de nos éleveurs bio. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par le Docteur Vétérinaire Daniel Saelens, Directeur de l'École Belge d'Homéopathie à Anderlue, et par le Docteur Vétérinaire Joseph Dabeux, formateur au GIE Zone Verte en France.

Le samedi 11 janvier, découverte de l'homéopathie (Dr. Daniel Saelens).

Lieu : Gonoy Saint-Gérard, Ferme de la Sarthe

L'homéopathie est une médecine réactive qui engendre une réaction du malade, stimule les systèmes naturels de défense afin qu'il guérisse par lui-même. La guérison est plus profonde

et durable que lorsqu'il s'agit de médicaments allopathiques.

Après le repas, le groupe a visité la ferme de la Sarthe et plus particulièrement l'élevage bovin sous le regard professionnel du formateur. Au vu de la bonne gestion du troupeau et le bon état de santé général, la visite n'a pas duré plus d'une demi-heure. Nous nous sommes alors à nouveau regroupés dans la salle. Le Docteur Saelens a complété l'approche théorique par différents cas cliniques et les remèdes qui y sont associés au niveau préventif et curatif. L'après-midi a permis aux participants de lier la théorie à la pratique.

Le jeudi 6 février, la méthode ObsAlim (Dr. Joseph Dabeux).

Lieu : Lens, Ferme Raucq

En considérant les facteurs de risques de déclenchement des maladies, on constate que l'alimentation, le logement et les techniques d'élevage sont à l'origine de 85% des maladies.

Les erreurs alimentaires représentent 52% à elles seules.

La formation visait à initier les personnes intéressées à l'observation des animaux d'élevage (essentiellement les bovins, mais aussi les autres ruminants) de manière à détecter les symptômes liés à des problèmes alimentaires.

Une bonne alimentation s'appuie sur 3 principes :

- commencer à nourrir les bêtes avec du foin fibreux, de manière à bien amorcer la digestion ;
- avoir une égalité entre les repas du matin et du soir ;
- vider les auges de midi à 17h pour donner faim aux animaux et les forcer à manger le foin en tête de repas.

Le Docteur Saelens a souligné et félicité la gestion de l'élevage lors de la visite de la Ferme Raucq : « *autonomie complète, les animaux sont*





nourris en suivant Obsalim de façon scrupuleuse, très peu de symptômes alimentaires, très peu de concentrés. Excellente gestion du parasitisme avec une rotation bien comprise : plus de traitement depuis 2009.»

Le vendredi 7 février 2014, la gestion du parasitisme (Dr. Joseph Dabeux).

Lieu : Villers-sur-Lesse, Ferme de Jambouïle

Un petit tour de table des participants nous a montré combien il est important de respecter les principes élémentaires d'une alimentation raisonnée en fonction de la physiologie de la chèvre et du mouton. Ce qui permet aux ruminants évoluant dans de bonnes conditions tant alimentaires qu'environnementales (nous pensons dans le cadre de cette formation au parasitisme) de favoriser toutes les fonctions du foie, dont l'immunité responsable de la résistance des animaux vis-à-vis du parasite. Il s'agit de vivre avec le parasite et non contre lui, dans une relation équilibrée.

La meilleure façon de vivre en harmonie avec cet être vivant est tout d'abord d'apprendre à le connaître afin de définir correctement l'organisation des pâtures (densité des animaux, rotation, etc.) et la conduite des animaux (apprendre aux jeunes animaux à reconnaître le parasite). Une autre mesure préventive capitale est la connaissance des périodes à risque de fortes infestations.

Nous concluons sur l'idée que l'excès de parasitisme est une sanction à l'intensification de nos élevages.

Je tiens à remercier tous les participants qui, par leur présence, montrent leur intérêt certain pour l'organisation de ce type de formations. Je remercie également les formateurs, Daniel Saelens et Joseph Dabeux sans qui ces journées n'auraient pas été aussi réussies, ainsi que les agriculteurs qui nous ont accueillis : Danièle et Damien Jacquemart, Daniel Raucq et Bernard Convié.



Bloc à lécher

Fabriqué par nos soins, 100% BELGE

Gamme EVOBLOC

- **EVOBLOC OLIGOS**, la référence
- **EVOBLOC GESTA**, complément minéral idéal pour le bétail en gestation.
- **EVOBLOC JUNIOR**, favorise la croissance des veaux
- **EVOBLOC BRONCHO**, favorise la respiration
- **EVOBLOC BLEU**, contient de l'ail, Triple Action !!
- **EVOBLOC VERT**, contient des plantes vermifugiques
- **EVOBLOC MOUTONS**, l'idéal pour compléter les moutons en oligos et vitamines.

EVO La transparence proche de vous



Nutrition animale & végétale

ETS. MONSEU S.A.

Rue Baronne Lemonnier, 122 - B 5580 Lavaux-Ste-Anne

Tél.: 084 38 83 09 - Fax.: 084 38 95 78

www.monseu.be



BIO WALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain



Journée d'étude sur l'élevage des volailles biologiques

Frédérique Hellin

Co-organisé par la FICAW et Biowallonie, cette première journée d'étude sur les volailles bio s'est déroulée le 20 janvier à Ciney. 112 personnes ont fait le déplacement pour venir écouter et échanger avec les conférenciers belges et étrangers, spécialistes de l'élevage des volailles bio.

La matinée a tout d'abord commencé par une remise en contexte de la filière avicole bio en Wallonie et un rappel des règles de la législation européenne sur l'alimentation des volailles bio. Le nombre d'aviculteurs bio est en constante augmentation et s'élève actuellement 96 en Wallonie. La suite de la matinée était dédiée à la question du passage à une alimentation 100% bio en janvier 2015 imposé par le cadre européen CE/834/2007. Les différents intervenants ont exposés leurs points de vue et quelques pistes de solutions, le tout a été ponctué d'un débat bien animé.

Les intervenants ont exposé les différentes solutions envisageables telles que Marie Moeremans du CRA-W qui a mis en avant les tourteaux de

colza, de tournesol, le pois fourrager, la féverole, le lupin, la luzerne et les associations céréales protéagineux. Toutes ces solutions prises individuellement ne suffisent pas. Les protéines animales telles que les farines animales et les insectes pourraient aussi être envisagées, voir les algues ou les orties. Daniel Jamar a ensuite présenté l'intérêt de l'association céréales-protéagineux : le rendement en mélange est supérieur au rendement des cultures pures. Des recherches sur ces sujets seraient à développer.

Les impacts de ce changement sont aussi pointés par les conférenciers. Pierre-Yves Piret de la SCAR notera des effets sur les teneurs en protéines, les pertes azotées, l'environnement, la santé des volailles, ainsi que sur le coût des aliments ! Aujourd'hui, les 5% d'aliment conventionnel sont couverts par du glutenmeal, un concentré protéique (58% de protéines), or pour passer en 100% bio, il va falloir couvrir les teneurs en lysine et méthionine, deux Acides Aminés essentiels non synthétisés par les volailles. Selon les intervenants, il va falloir surdoser les aliments en protéines pour atteindre les seuils en AA essentiels.

Jean-François Noël de Forfarmers Hendrix relève aussi que ce changement aura des conséquences sur les troubles digestifs des volailles, avec notamment un risque accru d'entérites. La litière risque aussi d'être plus sale et de diminuer le confort des animaux. Pierre-Yves parle aussi de problèmes respiratoires. Ces deux intervenants s'accordent aussi pour dire que ces problèmes risquent d'affecter les performances techniques des volailles. A niveau des coûts, Pierre-Yves estime l'augmentation du prix des aliments en poulets de chairs à 70-80 euros/T (coût équivalent des matières premières). En pondeuses, on parle de 45 à 55 euros/T. Damien Winandy rappelle que la situation 100% bio est en réalité la situation normale des choses et que les 5% est une dérogation temporaire au règlement européen.

Pour clôturer la matinée, Catherine Colot de la FACW a soulevé la question délicate des acides aminés de synthèse. La question du mode de production de ces acides aminés est remise en cause dans la réglementation bio. Elle précise, qu'ils sont principalement fabriqués par culture microbienne à partir de souche microbienne améliorées et de milieux de culture industrielle. Pour la méthionine, la synthèse est chimique (comme pour les vitamines).

L'après-midi a repris avec Philippe Guillet, conseiller forêt-bocage, qui est venu faire partager ses expériences dans l'aménagement des parcours extérieurs des volailles. Ceux-ci sont parfois délaissés des aviculteurs, hors ils jouent un rôle crucial. Lorsqu'ils sont bien agencés et que les volailles en profitent réellement, les performances techniques



s'améliorent. Aménager un bon parcours plein air, c'est avant tout observer et l'adapter à son propre cas. Celui-ci pourra aussi servir de revenu complémentaire pour l'aviculteur (fruitiers, bois, etc.) mais surtout d'améliorer le bien-être de l'éleveur et ses animaux.

Coraline De Maeseneire, chercheuse à Gembloux Agro Bio-Tech, a présenté ses résultats de recherche sur l'influence de l'âge et l'accès au parcours sur la qualité organoleptique du poulet de chair biologique. Ses conclusions montrent que l'âge d'abatage a bien un impact majeur sur la qualité organoleptique de la viande.

Pour finir cette journée d'étude bien chargée, la vétérinaire Christine Filiat, est venue présenter les bases de la prophylaxie sanitaire en élevage de volailles en agriculture biologique. Elle rappellera les fondements de la gestion sanitaire tels que l'état du bâtiment d'élevage, des principes de précaution pour limiter les infections, le fait d'instaurer des zones tampons, mais aussi l'importance de gestes simples comme l'acidification de l'eau de boisson des poules et poulets, comme Boost immunitaire et prévention des parasites.

Biowallonie a également sondé les participants au sujet du passage au 100% bio, l'objectif était de recueillir l'avis du secteur sur certains points. 41 questionnaires ont été rendus dont 23 agriculteurs sur les 36 présents. Quand on demande quels moyens les participants privilégient pour remplacer les 5% autorisés en conventionnel jusqu'à présent, la majorité se prononce pour trouver des solutions parmi les matières premières existantes déjà disponibles et autorisées en bio et dans une moindre mesure développer la recherche pour la production en Wallonie de nouvelles matières premières végétales riches en protéines. Les deux autres propositions qui visaient respectivement l'utilisation de matières premières d'origine animale et l'autorisation des AA de synthèses, n'ont recueilli que de faibles voix voir des refus catégorique pour les AA de synthèse...

Cette journée d'étude a permis à l'ensemble du secteur de s'exprimer. On note que les acteurs ont des visions différentes hors 2015 arrive à grand pas...



BIO WALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain



Une délégation wallonne en Allemagne

Noémie Dekoninck

Une délégation wallonne en Allemagne à Nüremberg. Biowallonie, nouvelle cellule d'encadrement du secteur bio, a commencé activement ses nouvelles missions, par l'organisation d'une délégation wallonne à Biofach. Trois raisons de partir à cette découverte : le réseautage entre participants, la recherche d'idées innovantes pour le secteur et la représentation de la Wallonie parmi les visiteurs.

Trois objectifs hautement menés !

Tout d'abord une équipe wallonne et hétéroclite : 7 producteurs, 3 transformateurs, 2 magasins, 1 distributeur et 3 traiteurs bio. La filière était bien représentée. Avec eux, 4 encadrants pour assurer les échanges, l'organisation logistique et surtout l'arrivée à bon port. Le groupe a pris beaucoup de plaisir à se rencontrer tout au long des deux journées. Nous retenons l'importance de mélanger les acteurs et l'intérêt d'une délégation pas trop étendue.

Ensuite, l'innovation internationale dans le secteur bio : Biofach est très certainement le plus grand salon

bio en Europe. Plus de 2200 exposants et près de 42.000 visiteurs de 126 pays différents ! Le secteur est en plein développement, de nombreuses filières se créent partout dans le monde et chaque acteur ainsi que Biowallonie a bien pris note des idées pour stimuler la Wallonie vers des filières rentables et durables. Nous retenons l'intérêt d'aller à la rencontre de la filière bio dans les autres pays.

Enfin, les participants actifs et motivés sont partis à l'abordage de ce salon à 10 palais pour rencontrer, communiquer et informer. La Wallonie était en Allemagne en nombre ! Nous retenons qu'il faut absolument partager les expériences et celle de la Wallonie en vaut autant la peine.

En bref, deux journées stimulantes et une quantité d'idées et de contacts à suivre et poursuivre pour continuer activement à encourager notre secteur.

Rendez-vous l'année prochaine pour une seconde édition du coq à Nüremberg.



Colloque Bio Unab

Sylvie La Spina

Le 29 janvier a eu lieu un Colloque Bio organisé par l'Unab dans le but de faire le bilan de la place de l'agriculture biologique dans la nouvelle politique agricole wallonne. L'objectif de la journée était double : informer sur les nouvelles structures mises en place et leurs missions, et échanger avec les représentants du Ministère et les responsables de ces structures. Nous vous relayons ci-dessous les principaux points soulevés au cours de cette journée.

En l'absence du Ministre Di Antonio, Philippe Carré a pris la parole pour nous présenter **la place du secteur bio dans la nouvelle politique agricole wallonne**. Beaucoup de nouveautés pour le secteur bio ont vu le jour : de nouvelles structures pour l'encadrement (Biowallonie) et la recherche (Cellule BIO-PRO) ont été mises sur pied, disposant d'un budget de respectivement 635 mille euros et 1 million d'euros, tandis que l'Apac-W investira 8% de son budget dans la promotion des produits bio auprès des consommateurs. Le *Plan stratégique pour l'agriculture biologique à l'horizon 2020* encadre cette réforme en définissant les actions à mettre en oeuvre par ces différentes structures.

Le Collège des producteurs a été présenté par Renaud Baiwir, du cabinet du Ministre Di Antonio.

Cette nouvelle structure sera majoritairement constituée de représentants des producteurs, dans le but de relayer les besoins du premier maillon des filières agricoles. Le Collège orientera, via le comité stratégique de l'agriculture, les missions des structures de recherche, d'encadrement et de promotion.

Plusieurs producteurs bio soulèvent néanmoins un manque de clarté sur la place du secteur bio dans le Collège des producteurs : aurons-nous notre Collège Bio, ou serons-nous dilués dans la masse des agriculteurs conventionnels, au risque de ne pas être entendus ?

La même question est posée pour la structure d'encadrement issue des conseils de filière (SOCOPRO) : un staff Bio est-il prévu ? Si agriculture Bio et conventionnelle ne devraient pas être opposés, il est néanmoins indispensable de prévoir, tout comme pour l'encadrement et la recherche, une division du Collège et de son staff d'encadrement spécifique pour le Bio*.

* Lire à ce propos la position de l'Unab dans la Lettre de l'Unab n°4 disponible sur www.unab-bio.be



L'Apaq-W (Agence pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité) s'est vue confier des missions spécifiques pour la promotion des produits issus de l'agriculture biologique. René Poismans, directeur de la structure, a présenté la stratégie de l'Agence pour mener à bien cette mission. Il souligne le rôle important du secteur bio pour l'orientation de cette stratégie, via le Collège des producteurs. Cette initiative est saluée par les producteurs bio présents dans la salle, qui manifestent néanmoins leur scepticisme : comment une même agence peut-elle à la fois faire la promotion de produits bio et conventionnels ? Le prix généralement plus élevé des produits bio sont-ils réellement une faiblesse du secteur bio, ou est-ce au contraire une force à mettre en avant : le «vrai» prix des aliments, au contraire des aliments conventionnels qui dissimulent et accumulent une dette écologique, sans parler des conséquences sur la santé humaine et animale ? Il sera important que les acteurs du bio participent à l'orientation des plans de communication de l'Agence.

La Cellule transversale BIO-PRO (agriculture biologique et autonomie protéique) du Centre de Recherches Agronomique wallon a été présentée par Daniel Jamar et Virginie Decruyenaere, chefs d'équipe de cette nouvelle structure. Après avoir fait le tour de l'équipe et des orientations de la Cellule, le Réseau de fermes pilotes a été exposé. Plusieurs producteurs bio ont insisté sur le fait qu'en agriculture biologique, les différentes productions de la ferme sont considérées comme un ensemble cohérent. Etant donné que les activités de la Cellule BIO-PRO sont subdivisées entre production

animale et végétale, il est important qu'un lien soit assuré entre ces deux matières. Virginie Decruyenaere se chargera de cette coordination.

Biowallonie, la nouvelle structure d'encadrement des producteurs bio, des filières et des collectivités, a été présenté par Philippe Grogna, directeur. Son exposé a fait le tour des missions confiées à l'asbl et a présenté l'équipe issue de BioForum Wallonie et de l'Unab. Une inquiétude a été soulevée concernant le staff technique de Biowallonie. Actuellement, 2 ETP (équivalents temps-plein) sont prévus pour l'encadrement des producteurs bio (François Grogna, Carl Vandewynckel et une personne à engager). Ce staff sera probablement insuffisant pour assurer à la fois l'encadrement en fermes et les formations prévues dans le plan stratégique bio (3,5 ETP prévus en tout). De nombreuses formations étaient organisées par Nature&Progrès (traction animale, autoproduction de semences, méthode Obsalim, gestion du parasitisme, etc.) et l'Unab (la Bio dans la pratique et la formation herbagère). Etant donné le succès de ces formations et une importante demande des producteurs, il est important que Biowallonie assure leur maintien.

L'Unab a clôturé cette journée en présentant sa vision sur cette réforme importante du secteur. Si ces changements sont positifs, il est néanmoins crucial que les producteurs bio soient actifs pour orienter les nouvelles structures et mettre l'accent sur leurs priorités en participant activement au Collège des Producteurs. L'Unab, notre seule union professionnelle 100 %

Bio, a également son rôle en tant qu'interlocuteur et souhaite rassembler d'une voix les producteurs bio, toutes orientations confondues.

Le Colloque Bio, ainsi que la conférence de presse réalisée à cette occasion par le Ministre pour présenter le plan stratégique bio, ont attiré l'attention des médias. Plusieurs reportages s'intéressant à l'agriculture biologique ont été tournés lors de cette journée. Vous retrouverez les vidéos et articles sur notre site internet : www.unab-bio.be.

2 millions d'euros pour l'agriculture bio

Publié le 28/03/2014
2 millions d'euros pour aider l'agriculture biologique, c'est ce qui a été annoncé aujourd'hui lors d'un colloque à Ciney. Le représentant du ministre wallon de l'Agriculture Carlo Di Antonio nous explique pourquoi l'investissement est nécessaire.



SCIENTES et METIERS de LA NATURE

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE LA REID
RUE DU CANADA 157 4910 LA REID
ipealr@provincedeliege.be
Tél : 087 21 05 10

HAUTE ECOLE DE LA PROVINCE DE LIEGE (CATÉGORIE AGRONOMIQUE)
HAUT-MARET 20 4910-LA REID
marianne.dawirs@provincedeliege.be
Tél : 087 37 68 89

Province de Liège
Enseignement

www.mafuturecole.be



NOUVELLES DES RÉGIONS

Un restaurant Bio à la Ferme à l'Arbre

Stéphanie Chavagne

« Au p'tit bon orme », voilà le nom original que Michelle Paque et sa fille Marianne ont décidé de donner au restaurant qui a pris place à côté de la ferme il y a quelques mois. A la carte sont proposés uniquement des produits bio (il en va de soi), venant directement de la ferme, ou de producteurs locaux.

A la cuisine, vous retrouvez donc la chef de maison, Michelle, ainsi que sa fille Marianne et un chef cuisinier Yves.

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi, de 12h00 à 14h00 et les 1er vendredis du mois en soirée. Proche d'un zoning industriel, le res-

taurant de 35 couverts remporte un vif succès. Donc, petit conseil, n'hésitez pas à réserver.

Plus d'infos : <http://www.ferme-paque.be/>
04/263.78.63



Ouverture du premier Bio-Planet wallon

Muriel Huybrechts

Le premier supermarché Bio-Planet de Wallonie a ouvert ses portes le 29 janvier dernier à Nivelles. D'après le journal L'avenir, le succès a été immédiat, l'affluence était déjà importante dès le jour de l'inauguration.

Ce nouveau magasin couvre une surface de plus de 550 m² et emploie 16 personnes.

Le concept du Bio-Planet a été développé par le groupe Colruyt dès 2001 en parallèle du vaste assortiment bio proposé dans ses magasins classiques.

Ces supermarchés bio comptent dix implantations à l'heure actuelle en Flandre, notamment à Gand, Dilbeek, Courtrai,... Sept mille référé-

rences en produits biologiques et écologiques y sont proposées.

Le groupe ne compte pas s'arrêter là, de nouvelles ouvertures sont prévues à court et moyen terme. L'implantation des nouveaux points de vente est encore à l'étude. Le projet prévoit à terme une trentaine de magasins en Belgique.



BIO WALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain



Un maximum d'énergie avant le blocus

Stéphanie Chavagne



L'Université de Liège organisera les 29 et 30 avril un petit déjeuner bio sur le campus du Sart-Tilman, et sur le site de la place du 20Août. Une occasion de rappeler aux étudiants, à la veille des examens, l'importance de manger équilibré, et, qui plus est, sain et durable.

Depuis déjà 6 ans, L'ULg s'implique dans la promotion d'une alimentation bio. Initialement, cette action était organisée pendant la Semaine Bio (début juin).

Suite à l'agenda chargé des étudiants à cette période, l'initiative a été déplacée pour prendre place fin avril. En 2013, près de 450 per-

sonnes se sont jointes à l'évènement. Les petits déjeuners sont réservés uniquement aux étudiants et aux membres du personnel universitaire.

Le département « Qualité de Vie des Etudiants », organisateur de la manifestation, est toujours à la recherche de sponsoring de producteurs bio, qui mettraient à disposition des produits bio pour la dégustation.

Intéressés ?

Contactez Anne-Cécile Pirenne
04/366.59.59
qualitedevie@ulg.ac.be

La solution azotée foliaire



NOUVEAU

Azobio F®

Container 1000 litres perdu
Fûts 200 litres,
palette 800 litres.
Bidons 20 litres,
palette 640 litres.



Engrais NFU 42001
Produit utilisable en agriculture
biologique, conforme au règlement
CE 834/2007

Distribué par votre négociant
Tél : +32 (0)4/384.86.67

Composition	(p/v)	(p/p)
Azote total (N) :	10,3%	7,9%
dont organique	5,5%	4,2%
ammoniacal	4,8%	3,7%
Anhydride phosphorique (P205)	2,6%	2,0%

Réflexions (im)pertinentes du mois



Rigueur du Bio

Philippe Grogna



La journée volailles du 20 janvier dernier (voir article page 32) a été l'occasion de présenter quelles étaient les implications de l'alimentation 100 % bio à partir du 1er janvier 2015. La journée, dans l'ensemble très intéressante, a permis aux différents orateurs de mettre en avant les difficultés auxquelles les aviculteurs pourraient avoir à faire face. D'autres ont présenté de nouvelles voies à explorer afin de parvenir à équilibrer au mieux les aliments pour volaille.

Cet évènement a également laissé place aux débats parmi lesquels l'essence même du bio était sujette à discussion.

L'agriculture biologique est soumise à une réglementation, les règles définies permettent de garantir in fine au consommateur que ce qu'il achète en bio respecte certaines conditions de production. Ces règles sont à la base très simple, il s'agit de produire naturellement sans assistance chimique, sans manipulations génétique, en respectant le sol et les animaux.

Certains diront que l'on cultive comme il y a bien longtemps, et ce n'est pas tout fait à faux. Certaines « avancées » de ces dernières décennies ont permis de faciliter les cultures, les élevages d'augmenter les rendements. On en arrive même à produire sans plus se poser de question, pour chaque problème, une solution chimique, pharmaceutique à appliquer telle une ordonnance à appliquer aveuglément. La recherche de la plus grande renta-

bilité a parfois poussé l'agriculture dans des dérives qui ont provoqué quelques crises et certaines personnes se sont rendues compte que la direction qu'a pris l'agriculture n'est pas la bonne ou celle qui leur convient et ont changé leur façon de travailler de manière à produire une alimentation saine.

Ces dernières années, l'agriculture biologique s'est développée, de plus en plus de consommateurs sont sensibles à ce qu'ils mangent. La demande augmente et la production est donc amenée à suivre. C'est positif pour le secteur, cette image du bio est vendeuse et intéresse de plus en plus de gens. Le revers de la médaille pourrait être le fait que l'on commence à voir surgir des demandes de dérogations ou des demandes de modifications de réglementation afin de faciliter ou de mieux rentabiliser les productions.

Cela peut être tentant, mais ça va à l'encontre du principe de l'agriculture biologique. Nous disposons de

nouveaux outils mécaniques, notre compréhension du sol, des plantes, et des animaux nous permettent de nous passer de substances chimiques. Même si les filières biologiques considérées isolément ne sont pas les plus efficaces, lorsqu'elles sont intégrées avec d'autres filières, permettent d'obtenir un ensemble de production performant et équilibré. C'est aussi ça l'évolution !

C'est l'image du bio qui est en jeu, la confiance que le consommateur a aujourd'hui dans le secteur se mérite et reste fragile. Lors de la journée du 20 janvier, vous étiez nombreux à défendre cette image. Les résultats du sondage mettent en avant une volonté d'explorer des pistes naturelles et locales avant d'envisager autre chose.

Il est important de voir quelles sont les difficultés et d'essayer d'y apporter les solutions les plus adéquates en respectant le cadre dans lequel nous pouvons évoluer.

L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX®

La logique de l'élevage pérenne®

➔

L'installation progressive maîtrisée :

Exemple : élevage porcs • Technigîtes maternité C55/115

+
Optimiser l'investissement

+
Adapter la technique

+
Élargir ses débouchés

www.pleinairconcept.fr
☎ + 33 473 542 600

Agenda



LA SEMAINE BIO - 7 AU 15 JUIN 2014

A vos agendas, la **Semaine Bio 2014** aura lieu **du 7 au 15 juin en Wallonie et en Flandre**. Pour la dixième année consécutive, la semaine Bio est le moment privilégié pour aller à la rencontre du consommateur et lui présenter la richesse des produits bio.

Nouveauté d'importance, la Semaine Bio sera dorénavant organisée par l'Apag-W (Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité). Historiquement partenaire des campagnes du secteur bio, l'Agence Wallonne devient à présent le coordinateur des campagnes de promotion de l'agriculture biologique. Un soutien de taille qui permettra la création de beaux projets.

Stéphanie Chavagne (anciennement chargée de communication chez BioForum Wallonie) a rejoint l'équipe de l'Apag-W pour assurer une continuité dans les campagnes.

Intéressés ? Dès mi-mars, vous pourrez vous inscrire et proposer des activités à organiser dans votre ferme ou entreprise.

Plus d'infos :

Stéphanie Chavagne
s.chavagne@apagw.be
081/331.733



Semaine Bio 2013 : Atelier culinaire chez « les 3 petits fours »



SALON YOUR CHOICE

Le salon Your Choice 2014 est déjà planifié ! Avez-vous bien pris note de la date ?

Ce **mardi 13 mai** la **5e édition du Salon Your Choice** aura lieu **à Bruxelles au Wiels**. Depuis deux ans maintenant la tradition est devenue d'alterner entre un salon d'exposants de fournisseurs durables s'adressant aux collectivités, avec un événement de rencontre entre ces mêmes fournisseurs et le secteur de la restauration.

2014 sera d'échange, de concertation et de recherche de solutions.

Inscriptions obligatoires sur le site :
www.salonyourchoice.be

MARDI 13 mai 2014
WIELS : Avenue Van Volxem, 354 - 1190 Bruxelles

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions :

Noémie Dekoninck
noemie.dekoninck@biowallonie.be
0479/937.034

Formations



LA BIO DANS LA PRATIQUE

Les formations à la méthode Sencier ont été renommées « La Bio dans la pratique ». L'organisation et le contenu des formations ne changent pas : présentation de chacun, rappel de la formation précédente, matière de la nouvelle formation, visite de la ferme et des parcelles, et surtout, tout le long de l'après-midi, discussions et réponses à vos questions pratiques.

Gestion de l'herbe : La gestion de l'herbe de mars à octobre suivant le climat, gestion de pâturage de A à Z. Stade et qualité de récolte des fourrages en fonction de l'élevage. Technique de récolte des fourrages en fonction de la pluviométrie, matériel adéquat, coût, étude de la production, durée et polyvalence.

Rappel de la formation précédente : Compostage, dates et quantité à l'utilisation, les travaux de mars avril, semis, date, variétés de printemps des céréales, mélange fourrager, céréales, récolte grain sec et immature. Culture des protéagineux, lupin doux, pois protéagineux, maïs, betterave fourragère et sucrière, pomme de terre. Technique et date des semis, choix des prairies permanentes et temporaires, sursemis.

Rappel fumure en général, dates d'application, choix des matières premières, en fonction des critères agronomiques et de minéralisation, sol, climat, végétaux. Etat sanitaire des animaux, conseils de mise à l'herbe.

Questions – Réponses

Je 24 avril

G. Denolf
Rue de la ferme 30, 5032 Gembloux
0473/44.85.20

Ve 25 avril

L. Naveau
Rue d'Angleterre 56, 5550 Orchimont
061/50.07.08

Me 30 avril

D. Raucq
Rue d'Herchies 4, 7870 Lens
065/229.77

Je 1er mai

L. Lamberty
Moulin 126, 6692 Petit-Thier
0474/30.57.13

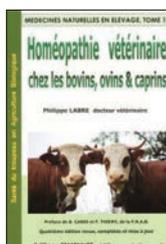
Formateur : Philippe Loeckx.

Formation gratuite, bienvenue à tous. RDV à la ferme à 13h30, fin vers 17h30.

Inscription : loeckx.unab@gmail.com ou 0479/41.02.99.

Livres du mois

Vous pouvez retrouver ces livres à la librairie de Nature & Progrès, Rue de Dave, 520 à Jambes entre 9 h et 16 h – vendredi jusque 18 h - soit en les commandant par fax : +32 (0)81/310.306 ou encore par internet : www.docverte.be



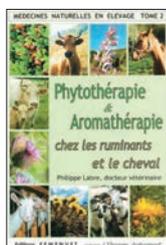
HOMÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE CHEZ LES BOVINS, OVINS, CAPRINS

Le tome 1 de la collection Médecines naturelles en élevage propose une présentation complète de l'Homéopathie vétérinaire telle qu'elle peut être mise en oeuvre dans le traitement des maladies des ruminants. Une partie théorique présente les généralités sur l'homéopathie, la démarche technique et les spécificités de la consultation et de la pratique homéopathique en médecine vétérinaire rurale. La seconde partie est un répertoire thérapeutique qui présente les signes majeurs permettant de comparer les médicaments homéopathiques les plus couramment indiqués dans les grandes pathologies des ruminants. De nombreux cas cliniques illustrent la démarche technique et montrent l'étendue des possibilités de la thérapeutique homéopathique en élevage des ruminants. Auteur : Philippe Labre | Editeur : L'Élevage autrement | 285 pages – 50,50€



HOMÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE – DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

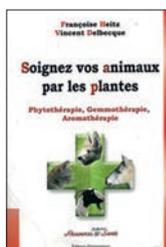
L'homéopathie vétérinaire est la fille aînée de l'homéopathie humaine. Elle est née du vivant de Samuel Hahnemann grâce notamment à Wilhelm Lux, vétérinaire à Leipzig et à Clemens Maria Franz von Boenninghausen, juriste, agronome, puis médecin. Ses lois et techniques fondamentales restent les mêmes. Elle aussi exige beaucoup de rigueur et un grand sens de l'observation. Elle demande en outre de tenir compte des particularités anatomiques, physiologiques ou physiopathologiques ; éthologiques et comportementales des différentes espèces animales et de chaque patient au sein de son espèce ou même de sa race. Auteurs : Jacques Millemann & Philippe Osdoit | Editeur : Résurgence | 352 pages – 44,90€



PHYTOTHÉRAPIE ET AROMATHÉRAPIE CHEZ LES RUMINANTS ET LE CHEVAL

Les Plantes Médicinales et les Huiles Essentielles représentent en élevage une pharmacie alternative, naturelle, efficace et polyvalente. Elles permettent de retrouver une autonomie thérapeutique pour un grand nombre d'affections courantes. La première partie de ce livre présente l'intérêt et les particularités de la phytothérapie en élevage, ainsi que les monographies des plantes médicinales les plus couramment utilisées. La seconde partie développe les connaissances actuelles sur l'aromathérapie, ainsi que les modalités de son utilisation en élevage. La troisième partie présente les possibilités de traitement offertes par les plantes médicinales et les huiles essentielles dans les pathologies courantes. Des formulations et des protocoles sont proposés, privilégiant les plantes et huiles essentielles en stock

à la ferme. Maîtrisez la majorité des problèmes de santé de vos animaux avec une vingtaine d'extraits de plantes médicinales majeures et une quinzaine d'huiles essentielles polyvalentes en stock à la ferme. Des traitements naturels efficaces, économiques, sans délai d'attente. Auteur : Philippe Labre | Editeur : Femenvet | 352 pages – 55,00€



SOIGNEZ VOS ANIMAUX PAR LES PLANTES

Vous avez des animaux ? Vous pouvez les soigner par les plantes et réduire l'utilisation massive et abusive des antibiotiques et autres médicaments de synthèse. Profitez de l'expérience d'un vétérinaire et d'un pharmacien et découvrez que la phytothérapie scientifique peut occuper une place privilégiée en médecine vétérinaire. Les auteurs proposent des applications simples et efficaces des plantes médicinales pour soigner chiens, chats, chevaux et petits ruminants. Soigner les animaux autrement, oui, c'est possible ! 78 % des propriétaires d'animaux projettent sur leur animal leurs propres aspirations à des soins naturels et non toxiques. Soigner les animaux autrement ? Eviter la dépendance du malade vis-à-vis du médicament ? S'affranchir des produits manufacturés et coûteux . Oui, c'est possible grâce à la phytothérapie dans son

sens large : efficacité, innocuité, mais aussi qualité des matières premières. Alors, la phytothérapie est LA réponse d'une médecine efficace, utilisable par tous, à condition de connaître les règles élémentaires de prescription et de choisir des produits de qualité irréprochable. Auteurs : Françoise Heitz & Vincent Delbecq | Editeur : Quintessence | 223 pages – 18,00€

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1631-parasites-des-paturages.pdf>

Fiche technique qui présente des stratégies durables de régulation des parasites internes des bovins en agriculture biologique. Un accent particulier est mis dans le contrôle des strongles gastrointestinaux via une gestion ciblée de la pâture. Des recommandations sur la régulation de la grande douve du foie et des vers pulmonaires complètent la fiche.

Petites annonces

Pour vos petites annonces :
info@biowallonie.be

OFFRES

VENTE 50 T D'AVOINE
CERTIFIÉE BIO

Jacques Dominique
0475/722.475

VENTE 40 T D'ORGE DE
PRINTEMPS CERTIFIÉE BIO

Jacques Dominique
0477/722.475

DEMANDES

RECHERCHE

Technicien(ne) maraîcher(e)
en cultures biologiques
Poste d'ouvrier spécialisé
Envoyer un CV à
bonjour@lespaniersverts.be
Les paniers verts
0473/532.995

FUMIER OU COMPOST
AUTORISÉ BIO, CÉRÉALES
FOURRAGÈRES ET FOIN DE
LUZERNE

Éleveur bio ovin région Légglise
0498/108.131

Pour que votre petite
annonce paraisse
dans **Itinéraires Bio**,
elle doit nous
parvenir le **20** du mois
précédent
la parution.

- > Mai-Juin :
20 Avril
- > Juillet-Août :
20 Juin
- > Septembre-Octobre :
20 Août



FOIRE DE LIBRAMONT - CHAPITEAU «En terre BIO»

Il reste des places disponibles
pour des coexposants
professionnels ou producteurs.

Vous êtes intéressés de
rejoindre notre chapiteau BIO
pour y présenter vos produits
ou votre entreprise ?

C'est le moment de vous
manifester auprès de Sylvie La
Spina :

laspina.unab@gmail.com ou
0487/34.60.78

www.brasserie-dupont.com

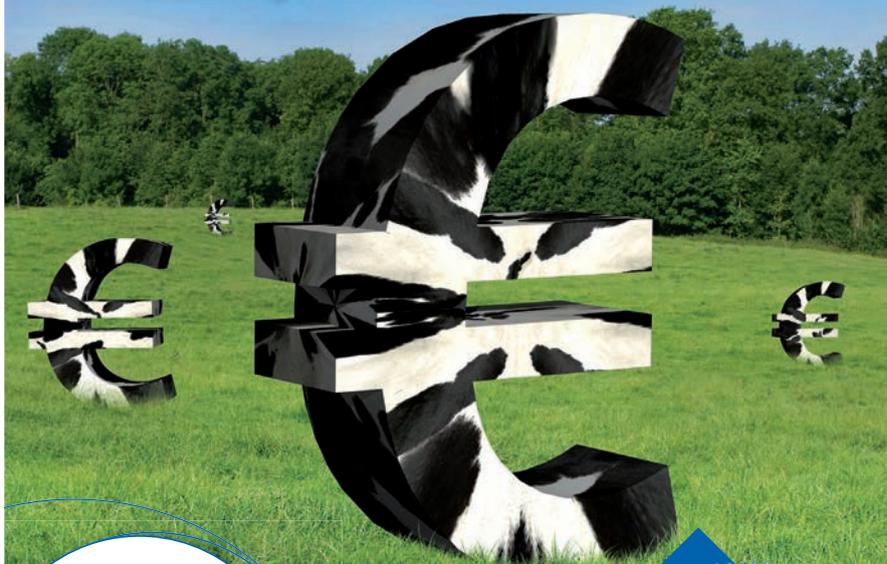
Découvrez notre
gamme de
bières **BIO** !



Brasserie Dupont
Tradition & qualité



Les Aliments Bio de la gamme
**DUMOULIN... pour des performances
encore supérieures**



Nouvelles
Formules
Hautes performances



DUMOULIN

Pour toute information,
contactez P. Michel au 0498/882018



La rhubarbe

Pauline Donneau



La rhubarbe est une plante qui appartient à la famille des polygonacées. Cette plante rustique peut atteindre 1m de haut ! Ses grandes feuilles ondulées ne sont pas à consommer car elles sont très toxiques. Il faut désherber son pied afin de ne pas l'étouffer et veiller à ce que la terre reste humide tout au long de l'année. La récolte s'étale de mi-avril jusque septembre.

Elle se consomme bien sucrée (pour compenser son acidité), en compote, crumble, tarte,...

On peut aussi en faire une délicieuse confiture accompagnée de fraises ou un chutney pour accompagner les plats salés.

La rhubarbe est riche en oxalates et donc à éviter lorsque l'on souffre de

calculs rénaux. Elle constitue également une bonne source de vitamine K, celle-ci joue un rôle indispensable dans la coagulation sanguine.



BIO WALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain

Pain perdu, boudin noir, rhubarbe et spéculoos



Mike Cuypers, Chef Sans Toque-Restaurant
6 rue du Faustay, 4160 Anthisnes
www.chefsanstoque.be - info@chefsanstoque.be
0494/46.99.30

Chef Sans Toque cultive l'Art de s'Alimenter, du Savoir vivre et du Partage en toute simplicité.

Ingrédients pour 4 personnes

Pain perdu

2 tranches épaisses de pain
2 œufs
200 ml de lait
50 gr de sucre

Boudin noir

2 portions de boudin noir, une pincée de garam massala,

Rhubarbe

2 bâtons de rhubarbe
100 gr de sucre roux

Spéculoos mou de boulangerie

(le mieux est de les faire maison)

Préparation

La veille du repas, battre les œufs, le lait et les 50 gr de sucre dans un pyrex, y plonger les 2 tranches de pain, couvrir de papier fraîcheur et réserver au frais le temps d'une nuit.

Effiler la rhubarbe, la couper en petits tronçons et la faire fondre dans un fond d'eau à feu doux. La passer au tamis en récupérant l'eau de cuisson et la sucrer légèrement, réserver. Mélanger les 100 gr de sucre roux au jus de cuisson de rhubarbe et laisser réduire pour obtenir une gelée consistante, réserver.

Couper des petits tronçons de spéculoos et hacher le reste en poudre fine, réserver.

Couper le boudin en 12 tronçons identiques, les parsemer de garam massala, réserver.

Détailler 12 jolis disques de pain perdu à l'aide d'un emporte-pièce, faire fondre le beurre dans une poêle et y cuire recto verso les pains perdus. Les éponger sur un papier absorbant et les réserver au chaud.

Faire dorer le boudin dans une poêle, sans matière grasse.



BIOWALLONIE

Le bio aujourd'hui & demain

Biowallonie, la nouvelle cellule
d'encadrement du secteur bio.

www.biowallonie.be